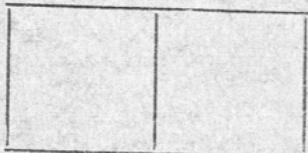


Aire d'étude : Belle-Ile-en-Mer
Auteur(s) : Vauban Sébastien Le Prestre de, marquis (ingénieur militaire)
Commune : Le Palais
Coord. multiples : 0184800 ; 0185680 ; 2275320 ; 2274800
Copyright : © Inventaire général, 1986
Date bordereau : 1987 AVANT
Date mise à jour : 1996/05/07
Date Mistral : 1987 AVANT
Date(s) : 1761 ; 1794 ; 1802 ; 1810
Dénomination : fortification d'agglomération
Département : 56
Dossier : ensemble
Etude : inventaire fondamental
Historique : Projetées par Vauban en 1689 ; première ébauche en 1761 ; construction de redoutés ; 1794 : transformation en lunettes ; 1802 : construction des contrescarpes ; 1810 : construction des réduits et lunettes ; de 1819 à 1870 : courtines et ouvrages extérieurs. Site classé en 1933.
Implantation : en ville
INSEE : 56152
Intérêt : à signaler
Justif. attrib. : attribution par source
Justif. datation : daté par source
Localisation : Bretagne ; 56 ; Le Palais
Murs gros-œuvre : schiste ; granite
Parties : ouvrage d'entrée ; ouvrage fortifié ; enceinte
REFERENCE : IA00008179
Région : Bretagne
sauvegarde Ref. : 00008179
Siècle : 2e moitié 18e siècle ; 19e siècle
Siècle bis : 18e s. ; 19e s.
Site protégé : site classé
Statut propriété : propriété de la commune ; propriété privée
Titre courant : Fortification d'Agglomération
Zone Lambert : Lambert2



LOCALISATION : au bourg

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Cadastre Ancien : année Section Y

Revisé : année Section Parcelle

Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Aiguille Jauden CL. n° 14. 13/09/90

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1974

Par Ct Truttman
N. Le Pourhiet

Qualité Enquêteurs - Rédacteurs

Revu le 1975

Par F. HAMON

Qualité Rédacteur

I. HISTORIQUE

- a) Projet de Vauban : 1683.
 - b) Redoutes de 1761.
 - c) 1794-1800 : Transformations des redoutes.
 - d) 1800-1814 : 1ère ébauche de l'enceinte.
 - e) 1819-1870.
-

a) Projet de Vauban : 1683

Dès sa première venue à Belle-Ile, Vauban, pour compléter la défense de la citadelle, envisagea la construction d'une enceinte autour de Palais :

"(1) ... si le bourg était fortifié et revêtu de maçonnerie comme il est marqué au plan sur un profil de 5 toises cubes par toise couvrante, terrassé d'un rempart et d'un parapet à preuve avec un fossé alentour de 9 toises de large sur 14 à 15 pieds de profondeur accompagné de 3 demi-lunes et d'un chemin couvert qu'on pourrait y ajouter à loisir, réduisant toutes les entrées de cette place du côté de terre à 2 portes et du côté de la mer à celle du havre et accomoder la dite entrée d'un musoir de maçonnerie de quelques 300 toises de long sur 15 pieds d'épaisseur, y faire des quais du côté du bourg fort simples, fortifier sa digue, y faire une petite écluse ..."

Le plan accompagnant ce mémoire montre une enceinte composée de 5 bastions à orillons et un demi-bastion, de trois demi-lunes et précédée d'un chemin couvert. Cette enceinte englobait totalement le bourg depuis la mer au Sud-Est jusqu'au glacis de la citadelle au Nord-Ouest.

L'essentiel du système défensif qui se développera au cours des 2 siècles suivants, se trouve donc déjà exposé.

(1) LE GALLEN "Belle-Isle" La Folye Vannes 1906.

b) Les redoutes de 1761

Les projets de Vauban ne furent pas exécutés; la place n'était pas défendue du côté Sud et la descente anglaise de 1761 démontra l'urgence de fortifier cette hauteur.

Le chevalier de Sainte-Croix fit occuper Port Hallan et Bordilia et des redoutes (1, 2, 3, 4, 5) furent construites à la hâte : "Les (1) trois premières sur le plateau Sud, se trouvaient sur la ligne de l'enceinte actuelle, les redoutes 1 et 2 entre la côte et la route de Bangor, et dominant Port Hallan, la redoute 3 commandant Bordilia et Sourallon, la redoute 4 sous Loctudy et la redoute 5 entre la route de Sauzon et Rosérières". "(2) Ces redoutes destinées pour 100 hommes ne purent en contenir que 50. On aurait pu placer 2 pièces de canon dans chacune et les lier ensemble par une tranchée".

Les Anglais s'en rendirent maîtres et les utilisèrent contre la citadelle.

En 1783, un mémoire (3) de De La Barrere signale : "elles (les redoutes) sont environnées de fossés avec des puits en avant : on a jugé à propos de les conserver et d'empêcher les particuliers sur le terrain desquels elles sont, de les dégrader : elles ont encore leurs formes mais on n'a pas assez veillé à leur conservation".

c) 1794-1800 : Transformation des redoutes

Devant l'imminence du danger anglais et tirant enseignement des événements de 1761, les ingénieurs de la place procédèrent à une mise en état de défense des hauteurs Sud et Nord dominant la Citadelle.

En 1794, elles furent agrandies, palissadées (4) un mémoire ultérieur (1858) donne une description précise de ces ouvrages à cette époque : "elles furent agrandies et changées en trois lunettes dont les faces avaient 32m et les flancs 16m de ligne de feu et on y ajouta un ouvrage de forme circulaire entre la lunette du centre et celle de droite". Un plan de 1798 confirme l'emplacement de ces lunettes et l'existence de 3 petites redoutes sur les hauteurs de Rosboss^{lec}, du cimetière et de château-Fouquet. En 1800, par crainte d'une attaque de ce côté, on relie les redoutes 1-2-3-4 par une estacade.

(1) Le Gallen "Belle-Isle" La Folye. Vannes 1906.

(2) Notes du chevalier Sainte-Croix ext. de Le Gallen op. cit.

(3) Archives Gencé, carton 2 n° 37

(4) Archives Gencé, carton 14, 185 P.

d) 1802-1814. Première ébauche de l'enceinte.

Il faut attendre la tournée du Général Marescot à Belle-Isle en 1802 pour voir la transformation de ces ouvrages isolés, ponctuels en un ensemble cohérent. Les trois lunettes du Sud deviennent trois forts A.B.C. munis de réduits voûtés à l'épreuve, précédés d'un chemin couvert avec réduits casematés de places d'armes rentrantes et contrescarpe revêtue.

Deux ouvrages D et E furent également projetés pour occuper le plateau Nord.

Les travaux furent menés rapidement les premières années; avec des modifications aux projets primitifs de MARESCOT: celui-ci prévoyait en effet une simple contrescarpe détaillée dans le roc. Dès 1806, Le Nutel fait entreprendre une contrescarpe casematée, construction plus lente et plus onéreuse.

- 1806 : début de la construction de la contrescarpe du front A.B. et des glacis des ouvrages D.E.

- 1808 : tassement des 3 lunettes A.B.C.W

- 1809 : 650m de contrescarpe sont déjà en place. On commença les terrassements des réduits de places d'armes rentrantes des fronts AB et CB. Fin 1809. les maçonneries du réduit des places d'armes AB sont terminées.

- 1810 : le rez-de-chaussée du réduit de gorge de la lunette B est en cours.

- 1811 : 106 casemates sont achevées (voûte en décharge de 5m d'ouverture dont 100 masquées et crénelées).

Porte de Bangor achevée ainsi que le corps de garde y attenant.

Réduit B achevé.

- 1812 : fondations du réduit C.

- 1813 : achèvement du réduit A.

réduit C construit jusqu'à la hauteur des voûtes.

- 1814 : suspension des travaux.

Cette chronologie témoigne de la cadence rapide des travaux mais aussi du manque d'idée directrice : en effet, aucun ouvrage n'était prévu pour défendre les deux extrémités du système qui restaient béantes et ouvertes à l'attaque. De plus, les ouvrages Nord étaient à l'abandon.

e) 1819-1870

Les travaux reprirent en 1819 mais dans un état d'esprit nouveau. Il ne s'agissait plus d'établir un camp retranché mais une véritable enceinte reliant entre eux les ouvrages du Sud, la hauteur de Beau-Soleil, la citadelle et le plateau du Nord : les travaux réalisés par la suite furent la concrétisation des idées de Vauban.

Pour réaliser ce projet il fallait relier les réduits A.B.C par des courtines, organiser leurs bastions, fermer l'enceinte du côté de la mer

et de l'arrière-port, construire un ouvrage sur la hauteur de Beau-Soleil.

Pour résoudre ces problèmes de multiples projets virent le jour et furent annulés d'une année sur l'autre pour des raisons d'économie.

De 1819 à 1858, on dénombre 22 projets différents.

Les travaux s'étirèrent ainsi sur une durée de plus de 50 ans et les sommes dépensées considérables.

Il est fort difficile d'établir la chronologie des travaux.

1824 : construction d'un fort bâtionné à l'emplacement de la lunette du Calvaire.

1826 : on se propose de raser les ouvrages D et E.

1832-1833 : creusement d'une cuvette le long des casemates et galeries de contrescarpe du front B.C.

1837 : l'hôpital militaire est englobé dans l'enceinte générale.

1838 : changement de nomenclature :

- ouvrage de l'extrémité gauche = 18

- réduits A, B, C = bastions 19, 20, 21.

- ouvrage de Beau-Soleil : bastion 22;

- lunettes A, B, C, contregarde des bastions 19, 20, 21.

1840 : début de la construction de l'ouvrage de Beau-Soleil et des deux coupures (celle de la route du phare et celle de la route de Sauzon).

1841 : achèvement des déblais de la coupe 18 et du retranchement de l'hôpital.

1842-1843, éboulement dans la coupe 18.

1847 : reprise en sous œuvre du réduit A.

1853 : courtine 18-19 pratiquement achevée.

1864 : on décide d'achever le réduit C (bastion 21) et d'en faire un casernement lui étant tout caractère défensif.

1862 : construction de la courtine 19-20; construction de la courtine 20-21; le fossé est creusé.

1867 : changement de projets pour l'ouvrage de Beau-Soleil et c'est le deuxième projet qui semble avoir été exécuté.

1870 : achèvement de Beau-Soleil.

1877-1880 : construction de 2 magasins à poudre terrassés type 1874; l'un pris du Bastion 21 (derrière la courtine 22). L'autre dans l'enveloppe de la Citadelle.

1890-1891 (?). Construction de la Batterie de la Colonie.

II. DESCRIPTION

Généralités

L'axe, sensiblement Ouest-Est du Port et du Thalweg dont il est l'embouchure, coupe l'agglomération du Palais en deux moitiés Nord et Sud. La Citadelle occupe une partie de la moitié Nord.

Dans ses différents mémoires et projets (1683 et suivants), Vauban aréconisait une enceinte à cinq fronts bastionnés, constituée en fait de deux couronnés se reliant sur une courtine couvrant chacun une moitié de l'agglomération : ce projet est resté lettre morte.

L'enceinte actuelle, à peine achevée en 1870 est l'aboutissement partiel et tardif du schéma initial de Vauban ; elle résulte, dans son exécution, de près d'un siècle de tâtonnements et de projets successifs découlant, par obligation d'utiliser ce qui existe, de la construction hâtive des lunettes de 1761.

Elle est constituée par un couronné à 3 bastions implanté sur le rebord de la cuvette du port et s'appuie, par des éléments de courtine, à la mer, au Sud du port, et, à l'arrière port au Nord. Cet ensemble couvrant seulement la partie Sud de l'agglomération dessine approximativement un L dont le saillant est constitué par le bastion 20 (projet de 1868-1869).

La moitié Nord de l'agglomération reste ouverte (1) seul l'arrière-port est couvert par l'ouvrage à cornes de Beausoleil, qui occupe des hauteurs dangereuses pour l'enceinte.

On examinera donc :

- l'enceinte du Sud au Nord, (de gauche à droite).
- l'ouvrage de Beausoleil.
- les ouvrages extérieurs du corps de place.

a) L'Enceinte - Corps de place

11- Front de mer

Limité à une simple muraille rectiligne en maçonnerie de moellons, avec parapet mince d'infanterie surmontant la falaise du front de mer du port.

Parapet à chaperon également en maçonnerie.

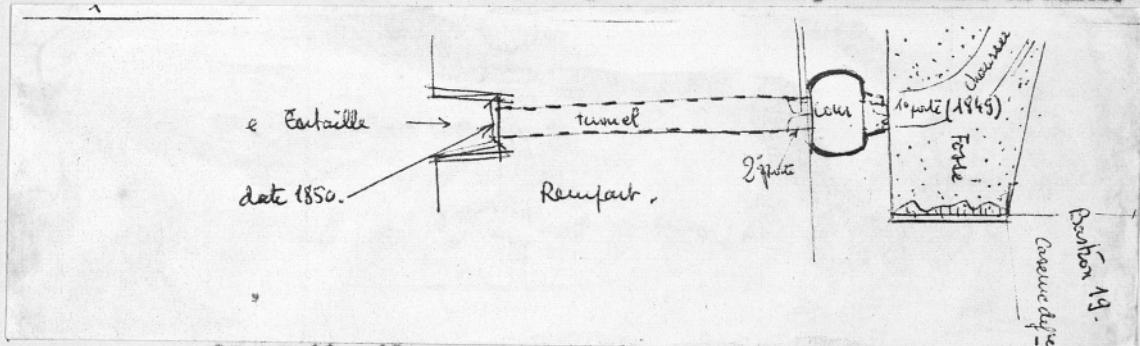
12- Courtine 12

Courtine en alignement rectiligne s'étendant du bastion 19 à la falaise du front de mer. Escarpe revêtue (maçonnerie en schiste) semi-détachée

(1) A noter, qu'après la démolition de Haute Boulogne en 1689-1690 pour dégager les abords de la Citadelle, la rive Nord du port est restée vide de toute habitation jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

avec mur à bahut pour l'infanterie (chaperon) et parapet en terre. Fossé taillé dans le roc à contrescarpe non revêtue et brute de déroctage. Le fond du fossé, à l'extrémité gauche, donne dans le vide et surplombe le quai de plusieurs mètres. Dans cette courtine est percée, à droite et à ras du flanc gauche du bastion 19, la Porte de Loc-Maria, constituée par un tunnel voûté en plein cintre traversant normalement le rempart. La sortie de ce tunnel, datée 1849, est coupée avant le débouché dans l'escarpe de la courtine, par une courette étroite, à ciel ouvert, débouchant dans le chemin de ronde, dispositif permettant : de doubler le système de fermeture (2 portes successives); de lancer de haut en bas dans le passage, depuis le chemin de ronde, bombes et grenades, en cas de percement de la 1^{re} porte.

A l'arrière, ce tunnel (clé datée 1850) débouche dans une entaille faite dans le pied du talus, entaille protégée latéralement par deux murs en ailes.



La courtine 12 comporte un retour sur le front de mer, avec emplacement pour deux mortiers agissant sur l'avant-port, emplacement remplacé, vers 1942, par un abri en béton pour groupe de combat, type de l'Atlantik Wall.

13- Bastion 19

Bastion issu d'une ancienne lunette de 1761 et progressivement aménagé ensuite jusqu'en 1860.

Constitué d'un bastion asymétrique à deux faces identiques - flanc droit rectiligne, flanc gauche très court et retiré couvrant le débouché de la porte de Locmaria -. Escarpe revêtue couronnée d'une tablette soutenant un parapet en terre épais pour l'artillerie.

Le flanc gauche se limite à un simple mur bahut, sur arc formant créneau de pied, fermant, à gauche, l'extrémité de la cour arrière du réduit A, et, permettant de surveiller et de battre le débouché de la porte de Loc-Maria.

A la gorge, le bastion est formé par une caserne défensive, dite "réduit A", à deux niveaux, caserne casematée, à l'épreuve, construite entre 1802 et 1812.

Cette caserne est constituée par un bâtiment rectangulaire à passage central plus 4 casemates à chaque niveau (2 à droite et 2 à gauche du passage central), terrassée en toiture avec parapet d'infanterie, séparée du terre-plein de bastion par une cour défensive battue par les 2 bastionnets de la façade antérieure de la caserne.

La façade arrière de cette caserne est percée, au rez-de-chaussée, d'une porte centrale et de 4 fenêtres (2 à droite et 2 à gauche; au 1er étage, 5 fenêtres.

- soubassement surmonté d'un boudin servant de tablette aux fenêtres.

- façade couronnée d'une corniche en quart de rond soulignée d'un bandeau plat, surmontée d'un mur à bahut (parapet d'infanterie) couronné d'une tablette saillante.

- la façade antérieure est percée d'une porte centrale et de meurtrières battant le fossé intérieur du bastion; aux extrémités de cette façade, 2 bastionnets assurent le flanquement de la façade et de la cour.

14- Courtine 19. 20

Courtine rectiligne d'environ 100m reliant les 2 bastions 19-20, escarpe à demi revêtement (maçonnerie de schiste en moëllons appareillés, tablette de couronnement) soutenant le rempart à banquette d'infanterie et d'artillerie, plongée et talus. En milieu de courtine, poterne traversant le rempart (tunnel en plein-cintre) datée au-dessus de la voûte d'entrée : 1861.

15- Bastion 20

Ouvrage le plus saillant de l'enceinte du corps de place. Bastion régulier à 2 faces et 2 longs flancs. Escarpes à demi-revêtement.

A la gorge : caserne défensive dite "Réduit B", à un seul niveau et plan symétrique en V renversé ouvert dont les branches prolongent l'alignement des 2 courtines. Cette caserne comporte :

- un passage central (permettant d'accéder au terre-plein central du bastion).

- deux grandes chambres, de part et d'autre du passage central (ch. de troupe).

- deux petites chambres, de part et d'autre du passage central, logées dans la partie antérieure des piédroits entre le passage central et ch. de troupe et communiquant avec ces divers locaux.

Ces petites chambres comportent, chacune, une cheminée monumentale.

- deux escaliers partant du passage central et conduisant à la plate-forme supérieure portant un parapet en terre formant cavalier de bastion.

Tous ces locaux sont voûtés en plein cintre, en brique, avec chaînes de granite harpées dans les chambres de troupe.

Le bâtiment se prolonge, à droite et à gauche, jusqu'aux flancs du bastion, par des massifs pleins destinés à équilibrer la poussée latérale des voûtes des locaux.

Facade arrière constituée par une porte monumentale, en saillie, séparant les deux ailes rentrantes.

Porte centrale en plein cintre, avec feuillure d'encastrement d'un pont levis disparu, et entailles de logement des flèches de manœuvre. Entre les flèches, tableau rectangulaire en calcaire dur poli, portant l'inscription "Réduit B".

Ailes, percées chacune de deux fenêtres rectangulaires à linteau à claveaux, et terminées en extrémité par chaines d'angle appareillées à joints creux.

La façade est surmontée d'une corniche à larmier droit sur moulure en quart de rond, portée par modillons et prolongée au-dessus de la corniche par un parapet en attique à tablette plate.

Façade construite en pierre de taille (granite) soigneusement appareillée.

Facade antérieure (côté du Bastion). Dégagée sur toute sa longueur elle donne sur une cour formant fossé, courant d'un flanc à l'autre du bastion. Construction plus fruste que celle de la façade postérieure : maçonnerie de moellons de schiste. Corniche limitée à un simple bandeau. Porte du Passage, centrale, en plein cintre, à claveaux extradosés en escalier et entourée en granite appareillé : elle est surmontée d'un tableau sans inscription et doublée, derrière les vanteaux, (dans les joues du passage) de glissières verticales destinées à recevoir des poutres de blindage.

Le fossé isolant le réduit du terre-plein de bastion se termine, sur chaque flanc, par un mur batardeau percé de créneaux à fusillade tirant dans le fossé général. La contrescarpe partielle, revêtue et formant mur de soutènement arrière du parapet du bastion, à droite, et, à gauche de la capitale, elle est à terre coulante et en pente douce (accès au terre-plein de bastion) dans l'axe du passage central.

16- Courtine 20-21

Courtine rectiligne à grand développement reliant le bastion 20 au demi-bastion 21 et la plus longue des courtines du Corps de place - du type à demi-revêtement (revêtue sur 8m de haut) soutenant un rempart dont la crête de feu est à près de 12m de relief par rapport au pied de l'escarpe.

Compte tenu de la pente du terrain derrière la courtine, le talus arrière du rempart est très élevé, surtout aux abords de la Porte Vauban.

Cette courtine est percée de deux passages :

- La Porte Vauban.

- Une poterne.

Aiguade Vauban, I.S. 23/12/1986.

Porte Vauban : Accès principal de la ville de Palais, elle est percée non pas en milieu de courtine mais décalée près du bastion 20, au bout de la rue

des Ormeaux (actuellement Coues Carnot) et coïncide, pour des raisons évidentes, à une ligne de Thalweg montant depuis le port et utilisée de tout temps par le chemin reliant le Palais à Bangor. L'implantation de cette porte entérine donc le tracé d'un cheminement préexistant.

La porte est constituée par un passage rectiligne, voûté en plein cintre et reliant deux façades monumentales.

Facade arrière (côté ville). Elle s'ouvre dans un délardement ménagé dans le talus du rempart et soutenu latéralement par deux murs en ailes en glacis.

Façade proprement dite : porte en anse de panier à claveaux extradossés en escalier surmontée d'un tableau sur lequel se lit l'inscription "Porte VAUBAN", tableau rectangulaire à base entaillée et moulure d'encadrement saillante soutenue aux deux extrémités par 3 gouttes.

Ces éléments s'inscrivent en léger retrait, dans un encadrement surmonté d'un entablement, corniche à larmier droit sur modillons, portant lui-même un perron en attique sur arc de décharge en anse de panier.

Murs en ailes en glacis, à soubassement appareillé et portant chacun un escalier à 2 volées droite séparées par un palier, soutenu, sur le parement, par un pilastre. Ces escaliers, servant d'accès aux banquettes du rempart, sont précédés par un perron avec palier et volée d'escalier en retour et conduisent au perron surmontant la porte.

A chaque perron inférieur et chaque palier intermédiaire on remarque une banquette de repos arrondie à coussin appareillé saillant en forme de boudin et dossier en maçonnerie.

Facade antérieure

Portail en plein cintre à claveaux rayonnants extradossés en escalier surmonté d'un tableau saillant rectangulaire et très allongé, à embase entaillée et moulure d'encadrement soutenue aux deux extrémités par 2 boules; le tout s'inscrivant, en retrait, dans une travée en ordre toscan à pilastres légèrement pyramidaux et entablement à corniche surmontée d'un fronton en arc surbaissé tendu entre deux socles.

Le passage était protégé par un pont-levis du type "à bascule en-dessous" franchissant un "haha". Les contrepoids de ce pont-levis descendaient dans un local ménagé sous la chaussée et accessible par deux poternes latérales ménagées dans les parois du tunnel. Ces poternes (l'une est murée) sont constituées par une porte en plein cintre inscrite dans une travée en ordre toscan, très simple.

A noter que la chaussée entre la porte Vauban et son avant porte, dite porte de Bangor, passe en fond de fossé et en légère tranchée.

Poterne de courtine identique à celle de la courtine 19-20. Galerie en plein cintre traversant le rempart et débouchant dans le fossé, en milieu de courtine, par une ouverture également en plein cintre. Entourage de porte appareillé en granite, montants harpés, arc à claveaux rayonnants extradossés en escalier - feuillure de vantail - au-dessus de la porte, sur une pierre scellée dans le parement d'escarpe, une date : 1862. Même date à l'entrée du passage, côté "ville".

17- Bastion 21

Ouvrage asymétrique à escarpe à demi-revêtement et parapet s'artillerie à grand relief. Le flanc droit, retiré, est en fait parallèle à la face adjacente. A la gorge, caserne défensive dite "Réduit C" construite entre 1808 et 1814 et restée inachevée. Elle a été, depuis 1814, utilisée comme simple abri à l'épreuve sans que ses aménagements à usage de réduit aient été jamais terminés.

Bâtiment à un seul niveau, constitué d'un passage central et de quatre casemates (2 à droite et 2 à gauche) communiquant entre eux par ouvertures percées dans les piédroits.

Facade arrière : percée d'une porte et de 4 fenêtres, probablement modifiées après, fenêtres rectangulaires, à plate-bandes saillantes, à claveaux rayonnants extradossés en arc surbaissé, corniche en bandeau plat et parapet surmontée d'une tablette. Comme les autres réduits, le bâtiment est recouvert d'un massif de terre mais non organisé en parapet.

Facade antérieure : partie droite noyée sous les terres du rempart de la face droite du bastion, partie gauche comportant un bastionnet percé de créneau de fusillade (comme pour le réduit A), le second bastionnet est noyé sous les remblais.

18- Courtine 22

Courtine rectiligne reliant, selon la ligne de plus grande pente, le bastion 21 et l'arrière port et effectuant un retour à angle droit, à son extrémité Nord, le long du port.

Escarpe et contrescarpe taillées dans le roc et partiellement maçonnées. Sa principale particularité est la suivante : la crête de feu est coupée de 4 grosses traverses en terre, normales au parapet, destinées à protéger contre les coups d'enfilade tirés des hauteurs dangereuses de Beausoleil; les traverses compartimentent 3 ressauts successifs du terre-plein que la rue du Rempart relie selon un tracé en serpentin. Trois tronçons de galerie ascendants, passant sous les traverses permettent une circulation directe entre les plate-formes parallèlement à la courtine.

La plate-forme supérieure comporte une courette donnant accès à un gros magasin à poudre, type 1874, construit sous la traverse supérieure, à proximité du réduit C.

A son extrémité Nord, la courtine se prolonge jusqu'au quai, par un mur défensif crénelé servant d'enceinte à l'Hôpital militaire.

19- Fossés - Contrescarpes

Les deux courtines d'extrémité (12 et 22), moins exposées, ont des fossés étroits, à contrescarpe non revêtue et brute de déroctage.

Par contre l'ensemble du couronné constitué par les bastions 19 à 21 est couvert par un fossé très large, comportant un approfondissement au pied de l'escarpe. La contrescarpe est creuse, construite sur arceaux de décharge et organisée en galerie de fusillade. Chaque arceau de décharge, à voûte surbaissée, fermé à l'arrière par un voile mince de maçonnerie percé de 4 créneaux de fusillade et d'un évent d'aération constitue une chambre de tir battant à revers le fossé général.

Chaque chambre de tir communique avec la suivante par une porte percée dans le piédroit, ainsi que deux créneaux de tir : on a ainsi une circulation continue à couvert tout le long de la contrescarpe, avec possibilité d'interrompre où on veut cette circulation et de défense intérieure pied à pied.

Ce dispositif s'arrête devant la face... gauche du bastion 19 d'une façon qui paraît correspondre à une interruption de chantier (probablement en 1814).

On notera en outre l'absence de tenailles.

- la présence de double-caponnières prolongeant les poternes de courtines et assurant la communication, en fond de fossé, avec les réduits de place d'arme.

- la double caponnière du front 20-21 comporte un élargissement pour le logement d'une vaste citerne demi-enterrée.

20- Porte de Bangor

Bien que portant un nom distinct, la porte de Bangor n'est en fait que l'avant porte de la porte Vauban, c'est-à-dire le prolongement de son passage sous la contrescarpe et à travers le glacis.

Selon le plan du projet de 1816, la porte de Bangor était déjà construite à cette époque alors que la porte de Vauban n'était encore qu'un passage à ciel ouvert dans une courtine à terre coulante.

La Porte de Bangor est constituée par un passage courbe, légèrement désaxé par rapport à la porte Vauban (pour éviter la prise d'enfilade) et se prolongeant, à travers le glacis, par une route en tranchée tracée en contre-courbe.

De chaque côté du passage on trouve un local casematé, prenant jour à l'arrière par une fenêtre percée dans la contrescarpe, et, communiquant d'une part avec le passage proprement dit, d'autre part avec la galerie de contrescarpe.

Ces locaux, à usage de corps de garde, se prolongent à l'avant par des galeries de fusillade voûtées tirant dans le passage central, dont celle de droite se termine par une chambre de manœuvre pour le pont-levis à effacement latéral (disparu) qui protégeait la porte du côté de la campagne.

Facade antérieure très simple : portail en plein cintre s'ouvrant dans une feuillure rectangulaire inscrite dans un mur appareillé surmonté d'une corniche sur modillon. Au-dessus du portail, tableau en relief (analogique à ceux de la porte Vauban) avec extrémités portées par gouttelettes. Sur ce tableau on lit l'inscription gravée "Porte BANGOR" entre deux disques en relief.

Facade postérieure constituée par un simple portail en plein cintre s'ouvrant dans le parement de la contrescarpe. Au-dessus du portail, tableau en creux où on lit gravé "Porte BANGOR". Portail encadré par les deux fenêtres des locaux annexes : fenêtres rectangulaires à plate-bandes saillantes à claveaux rayonnants extradossés en arc surbaissé.

21- Réduits de place d'Armes

Les deux fronts bastionnés 19-20 et 20-21 du "Couronné" comportent, en lieu et place de demi-lune, des ravelins casematés, désignés "réduits de place d'armes" et appelés respectivement H et G. Ces ouvrages sont implantés sur la contrescarpe - sans l'interrompre - et, un troisième, le réduit F, était projeté à gauche du bastion 19 et n'a pas été construit.

Les deux réduits G et H sont identiques à quelques dispositions de détail près et sont organisés comme suit : Plan pentagonal.

- Etage inférieur (au niveau du fond du fossé) : la galerie de contrescarpe passe sous le ravelin et dessert au passage, une porte d'accès placée dans le front de gorge, en capitale, dans l'aboutissement de la double caponnière venant de la poterne de courtine; de cette entrée basse, deux escaliers (réduit G) ou deux galeries ascendantes (réduit H) mènent soit à l'étage intermédiaire (réduit H) soit à l'étage supérieure (réduit G).

- Etage intermédiaire : deux rampes partant du fond du fossé aboutissent le long du front de gorge, à un palier situé au-dessus de l'entrée précédente. De ce palier part, en capitale, une galerie voûtée assez large, se divisant en deux branches aboutissant à des sorties ménagées près des angles d'épaule du ravelin : cette galerie en Y permettait d'amener l'artillerie de la place jusque sur le chemin couvert. Dans le réduit G, les sorties sur le chemin couvert sont ménagées dans les faces et, dans le réduit H, dans les flancs.

Cette galerie en Y, dans les deux réduits, est battue intérieurement par des créneaux de fusillade servis à partir des autres locaux (défense intérieure).

Etage supérieur

Constitué essentiellement par 4 casemates à canon, disposées à raison de 2 par flanc et dont les embrasures tirent à la fois en enfilade sur le chemin couvert, et, légèrement à revers, sur les faces des bastions collatéraux (points d'attaque probables); ces casemates sont ouvertes à la gorge sur deux petites cours intérieures disposées symétriquement de part et d'autre d'une traverse de capitale.

On accède aux cours et casemates :

- dans le réduit G, par escalier montant de l'étage inférieur.
- dans le réduit H, par passage direct venant de la galerie en Y.

On constate ainsi que dans le réduit H on a communication possible entre les différents étages tandis que dans le réduit G on a communication directe entre l'étage inférieur, l'étage supérieur et la plate-forme sans pouvoir passer par l'étage intermédiaire. Pour atteindre celui-ci est obligé de sortir dans le fossé.

Le réduit H possède en outre une galerie de fusillade dans le saillant de tête, galerie accessible par deux escaliers partant de la galerie en Y de l'étage intermédiaire et comportant 32 créneaux dont :

- 20 (10 dans chaque pièce) agissant vers l'extérieur (défense du chemin couvert).
- 12 battant la galerie en Y (défense intérieure).

Plate-forme : les réduits sont en outre surmontés d'un parapet en terre avec banquette d'infanterie, où l'on parvient par des escaliers montant des courettes sur la traverse de capitale.

Comme autre particularité, le réduit H a les deux angles du croisement de la galerie en Y abattus en quart-de-rond concave et ornés d'une coquille Saint Jacques sculptée en relief.

Le caractère très élaboré de ces ouvrages les situe dans le courant des perfectionnements du système bastionné proposé par Cormontaigne dès 1728 (réduits de place d'arme) surtout au début du XIX^e siècle sous l'influence de Montalembert, Bousmard etc..., et leur confère beaucoup d'intérêt.

Il ne devrait cependant pas faire perdre de vue la moindre capacité de défense résultant de leurs faibles dimensions (très inférieures à la demi-lune traditionnelle) et de leur vulnérabilité à la guerre de mines, atténuée il est vrai, dans le cas d'espèce par le caractère rocheux du sous-sol.

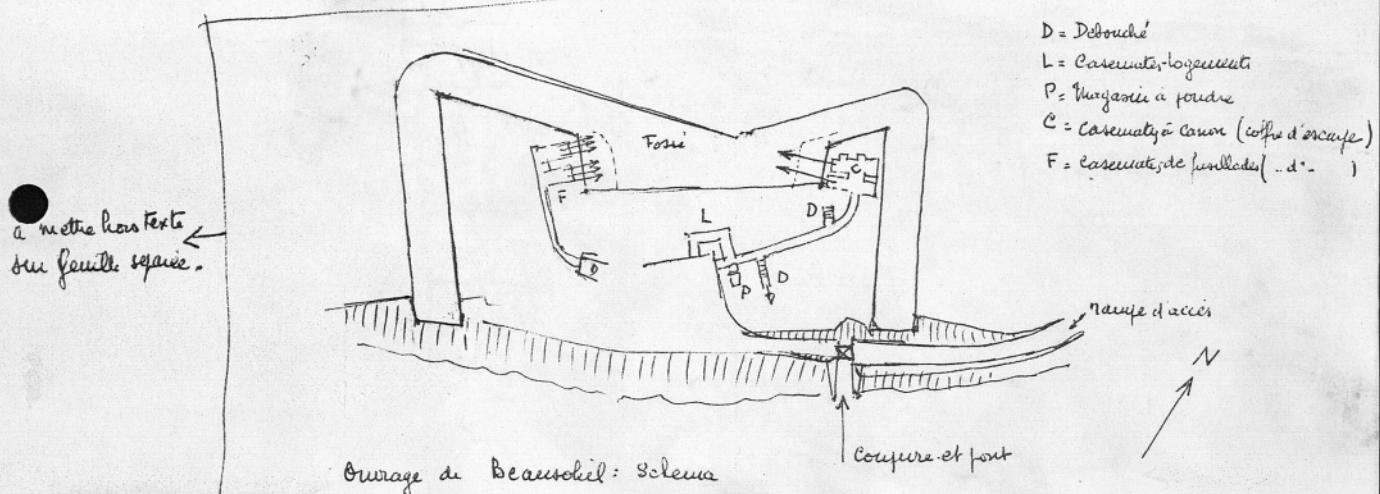
Les deux ouvrages sont à escarpe revêtue, surmontée d'une tablette. Portes en arc surbaissé entourées de granite appareillé. On notera que les réduits sont isolés du chemin couvert par un petit fossé revêtu, coupé de rampes de sortie en face des portes. A ses deux extrémités, ce fossé constitue évidemment une diminution de hauteur de la contrescarpe générale.

22- Chemin couvert et glacis

Un large chemin couvert couronne la contrescarpe entre les bastions 19 et 21, parapet tracé en crêmaillère, il n'existe pratiquement aucune traverse. Pas de chemin couvert perceptible devant les courtines 12 et 22, moins exposées.

Glacis : couvert de ronce et à peu près impénétrable.

b) Ouvrage de Beausoleil



Ouvrage à corne à plan irrégulier construit entre 1867 et 1870 sur les hauteurs dominant la rive Nord de l'arrière port, et dont l'occupation par l'ennemi aurait permis de prendre d'enfilade la courtine 22 et de rendre intenable le bastion 21.

Cet ouvrage a d'ailleurs remplacé une lunette en terre élevée en 1761.

Complètement embroussaillé il est pratiquement impénétrable.

Orienté Sud/Sud-Est - Nord/Nord-Ouest, il s'appuie à la gorge sur l'escarpement rocheux dominant l'arrière port du Palais et il est constitué de deux ailes latérales et d'un front de tête bastionné. Escarpe à demi revêtement, surmontée d'un parapet massif pour l'artillerie. Fossé taillé dans le roc.

Le Front de tête est irrégulier et constitué de deux demi-bastions de taille différente :

- demi-bastion de gauche assez gros, flanc droit casematé : 2 casemates accolées chacune pour 3 créneaux de fusillade, accès par petite galerie voûtée venant de la cour de gorge.

- demi-bastion de droite plus petit, doté, dans le flanc gauche de 2 casemates accolées pour canon, ventilées par évent en demi-lune percé dans le mur de fônd, lui-même constitué par l'escarpe de l'aile droite. Accès à ces casemates par galerie venant de la cour de gorge et desservant, au passage, deux débouchés ascendants menant au terre-plein de l'ouvrage.

On notera que le fossé est approfondi au pied des flancs des deux demi-bastions pour constituer fossé diamant devant les embrasures.

La route d'accès à l'ouvrage est constituée par une rampe ascendante, partant du quai, taillée en tranchée dans le roc naturel et aboutissant dans la cour de gorge. Cette route est coupée par un fossé, lui-même taillé dans le roc, fossé fermé à une extrémité par l'escarpe de gorge de l'ouvrage. Au parement d'escarpe, date "1869".

Escarpe et contrescarpe en moëllons de schiste - avec tablette de couronnement - casemates et galeries - construite en pierre de taille soigneusement appareillée, entourages des baies et embrasures en granite dressé.

c) Ouvrages extérieurs du Corps de place

31- Lunette du Calvaire

Petit ouvrage pentagonal en terre, entouré d'un fossé (en partie comblé) et ouvert à la gorge relevé, en fait, de la fortification de campagne. Il domine la route de Palais-Sauzon, entre Rosière et Bellevue; c'est le dernier vestige des lunettes construites en 1761 (ancienne redoute n°5) après le débarquement anglais, pour tenter d'improviser une défense éloignée de la Citadelle. Présente, à ce titre, beaucoup d'intérêt à titre de jalon historique et de rare spécimen d'ouvrage de campagne.

32- Lunettes D et E

Grosses lunettes en terre construites au Premier Empire à 300m en avant du front Nord de la Citadelle pour couvrir celui-ci.

Ce sont des ouvrages à grand relief, ouverts à la gorge et entourés d'un fossé général, amorce de constitution d'un front qui, selon le projet de 1816 devait être complété, par analogie au front 19-20 ou 20-21, par une contrescarpe revêtue, un réduit casematé de place d'armes (identique à G et H), un chemin couvert etc... (projet non exécuté).

33- Batterie de la Colonie

Groupe de deux batteries situées au sommet de la falaise bordant la mer, le long de la route d'accès à la Citadelle, entre la lunette E et la porte dite de Secours.

Ensemble disposé en alignement droit et comportant :

- au Nord : une batterie pour 4 pièces de 95mm Mle 88 sur affût de campagne en deux plate-formes (2 pièces par plate-forme).

- au Sud : une batterie pour 4 canons de 120 L de bauge sur plate-formes séparées par traverses.

Parapet massif en terre avec mur de soutènement intérieur. Les faces arrière des traverses comportent des niches à munitions.

Cet ensemble paraît avoir été construit vers 1890 pour renforcer la défense du front de mer et suppléer la disparition des batteries Hoche et du Vésuve.

DOCUMENTATION1) SOURCES MANUSCRITES

Archives Nationales : série "Marine" D² 56 (1750-1788).

Archives du Génie : Vincennes, Dépôt des Fortifications. Article VIII, section 1, carton 1 (1683-1747), carton 2 (1766-1789), carton 3 (1790-1806), carton 4 (1806-1816), carton 5 (1816-1825), carton 6 (1825-1830), carton 7 (1830-1836), cartons 8, 9, 10 (1837-1846), carton 11, 12, 13 (1847-1857), carton 14 (1857-1858), carton 15, 16, 17 (1860-1875).

Archives du Port de Lorient - 4 S² 29 (Inventaire des archives du Génie conservées à B.I., 1850), 30 (1 d., 1867), 31 (1 d. 1959); 4 S² 41 (Devis, 1848-1919), 4 S² 43-44 (Registres d'attachement, an XI-XII et 1812-1817), 4 S² 46 - 137 (comptabilité des travaux de fortification, et toisés, 1764-1874).

2) SOURCES IMPRIMÉES

Chasles de la Touche (). Histoire de Belle-Isle-en-Mer. - Nantes, Forest, 1852. In 8°, 243 p.

Lenco (Y.). La Citadelle de l'Atlantique, Histoire de Belle-Isle-en-Mer. Paris, oedipus 1954 .

Le Gallen (L.). Belle-Ile, Histoire politique, religieuse et militaire, moeurs, usages, marine, pêche, agriculture. Biographies Belliloises. Vannes, Lapolye, 1906. In 8°, VIII - 638, p., fig.

Paris (S.). Histoire de Belle-Ile - Lorient, Auger, 1870. In 8°, 323 p., carte.....

Mauries (). Le siège de Belle-Isle (1761), in Bull. Soc. Archéol. Finistère, t. VIII (1880-1881) p. 25-56.

DOCUMENTS DE REFERENCE

Plan du Bourg de Palais et citadelle de Belle-Isle contenant les projets de réfection de l'une et un dessin de fortification de l'autre (projet de Vauban, 1683). Vincennes, Fortif., article VIII, section 1, carton 1, n° 1².

Bourg ou ville et Palais de Belle-Isle, situé dans une île du même nom, par N. de Fer, 1705 (?).

Citadelle de Belle-Ile, la ville et le port du Palais: 1780, par Polchet; Vincennes, Fortif., article VIII, Section 1, carton 2, n° 29².

Belle-Isle-en-Mer, plan de la citadelle avec ses ouvrages extérieurs, 6ème année républicaine (1799), par Dubourg. Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 3, n° 28.

Plan de la place de Belle-Isle-en-Mer et de ses environs, à l'appui des projets pour l'année 1817.

1816, par Nadaud, Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 5, n° 1¹.

Plan de la Place de Palais et de ses environs.. 1838, par Ribot Vincennes, Fortif., article VIII, section 1, carton 8, n° 5⁴.

Plan du Projet d'enceinte de Palais.... 1854, par Ballard, Palisot et Masselin. Vincennes, Fortif., article VIII, section 1, carton 13, n° 1.

Projet pour 1868-1869. Fortification.. par Hugon Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 17, feuille 1.

Réduits A. B. et C. - Vannes, Direction des travaux du Génie, plan n° 9.

Casemates à partir du Réduit de place d'armes du front 19-20 côté H jusqu'au réduit G. Vannes, Direction des travaux du Génie, plan n° 19.

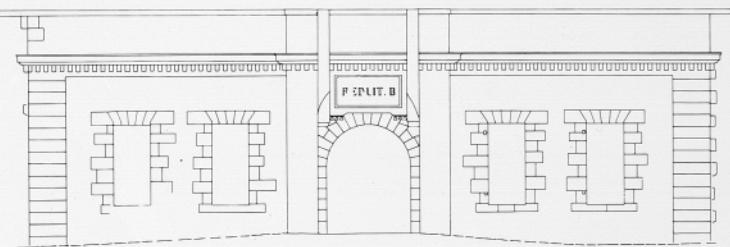
Casemates à partir de la coupure 18 jusqu'au réduit de place d'arme du front 19-20 cote H - Vannes, Direction des travaux du Génie, plan n° 20.

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Enceinte de Ville - Réduit B - Relevé photogramétrique	77.56.41 P	83.56.2544P
- Enceinte de Ville - Porte Vauban - Relevé photogramétrique	77.56.42 P	83.56.2545P
- Enceinte de Ville - Porte Vauban - Relevé photogramétrique	77.56.44 P	83.56.2546P
- " " - Porte du Désert - " "	83.56.43P	+ 77.56.43P
- Enceinte de Ville - Plan de la lunette G à la place	77.56.46 P	
- Enceinte de Ville - Plan de la lunette H à l'intérieur de la place	77.56.47 P	
- Enceinte de Ville - Lunette "H" - Plans et coupe	77.56.18 N	
- Enceinte de Ville - Réduit "B" - Plan et coupe	77.56.19 N	
- Enceinte de Ville - Réduit "C" - Plan	77.56.34 V	
- Enceinte de Ville - Lunette "G"	77.56.17 N	
- Enceinte de Ville - Bastion 19		
Réduit A, plans du rez-de-chaussée et du 1er étage 1/500		
Réduit H, plans du rez-de-chaussée et du 1er étage 1/500		
	document Travaux du Génie Vannes	plan 20
- Enceinte de Ville - Bastion 20	"	"
Réduit B, plan au 1/5000		plan 19
- Enceinte de Ville - Bastion 21		
Réduit C, plan d'ensemble 1/1000, plan du rez-de-chaussée 1/500		
	document travaux du Génie Vannes,	plan 22

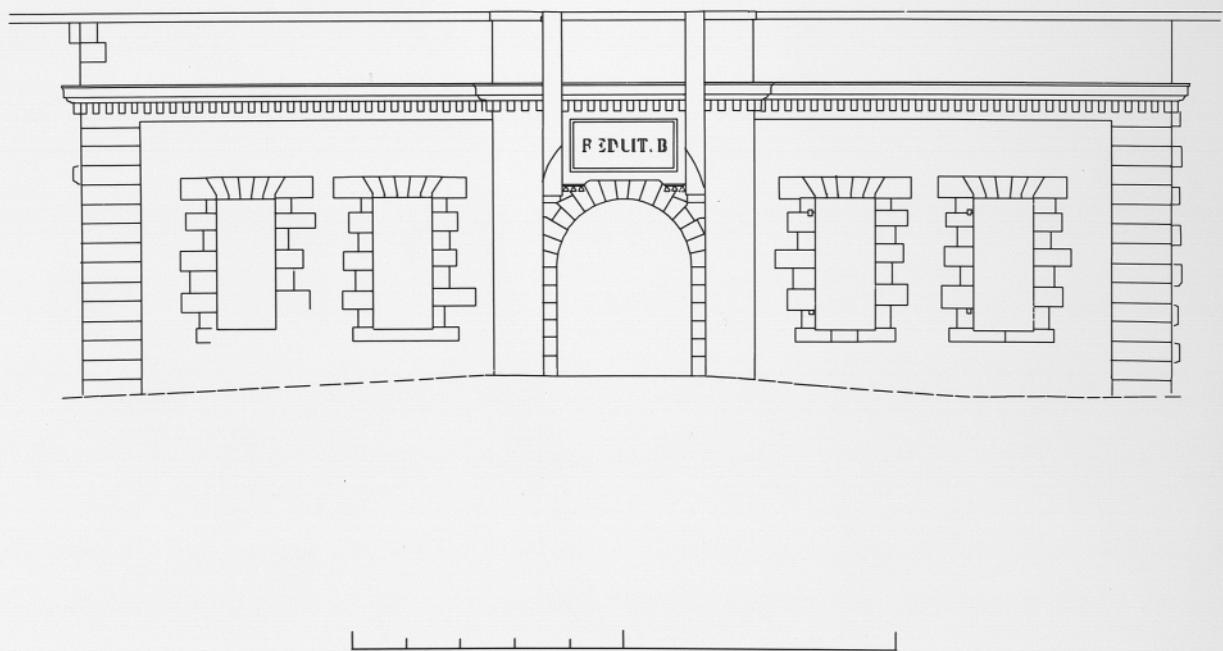
LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
REDUIT B
RELEVE PHOTOGRAMETRIQUE
Cliché DAGORN
77.56.41 P
83.56.2544 P

56 BELLE ILE EN MER
réduit B



83.56.2544 P

cl. G. Astur



LE PALAIS

ENCEINTE DE VILLE

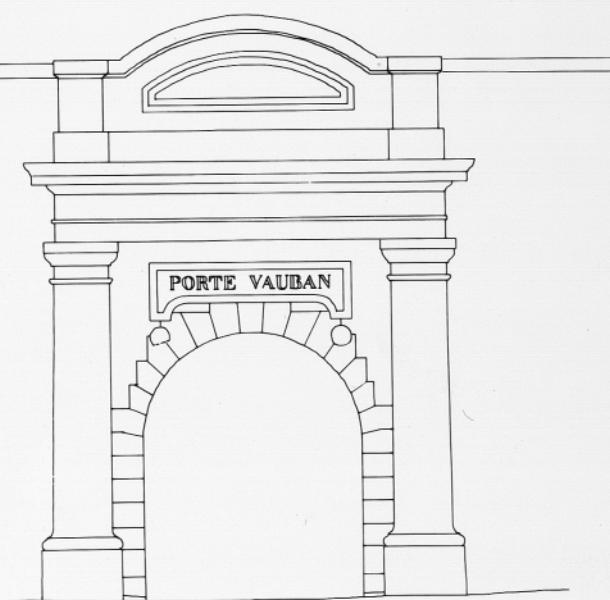
PORTE VAUBAN

RELEVE PHOTOGRAMETRIQUE

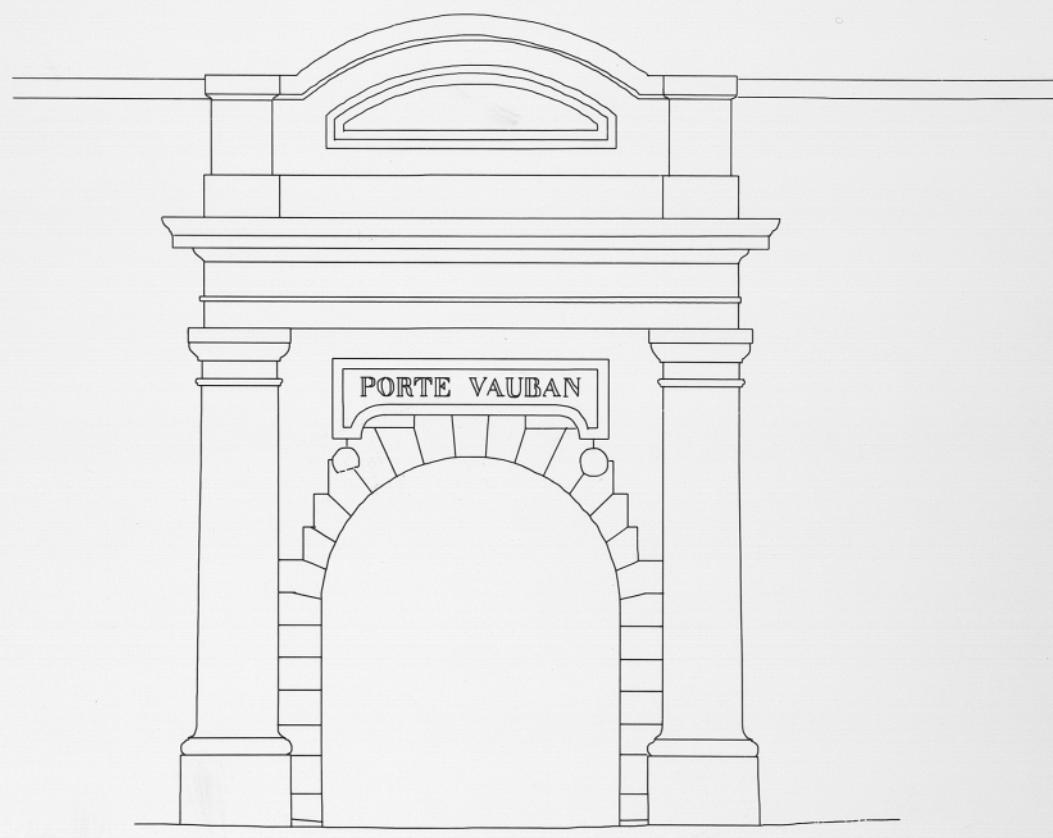
Cliché DAGORN

77.56.42 P

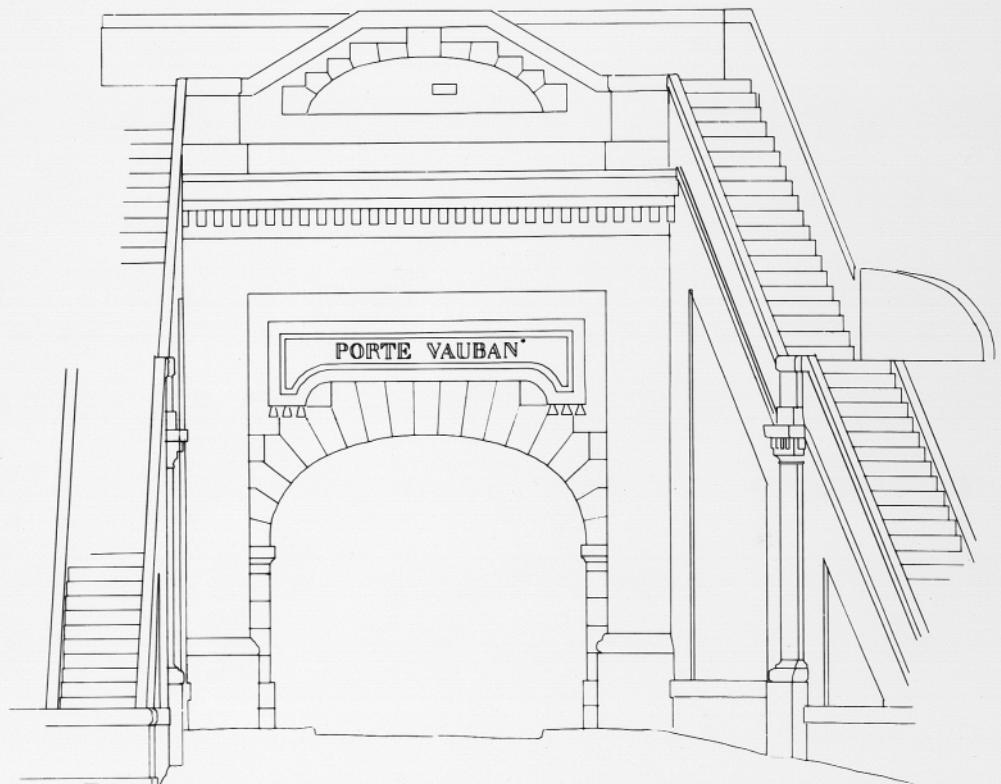
83.56.2555 P



83.56.2545 P
cl. G. Artur

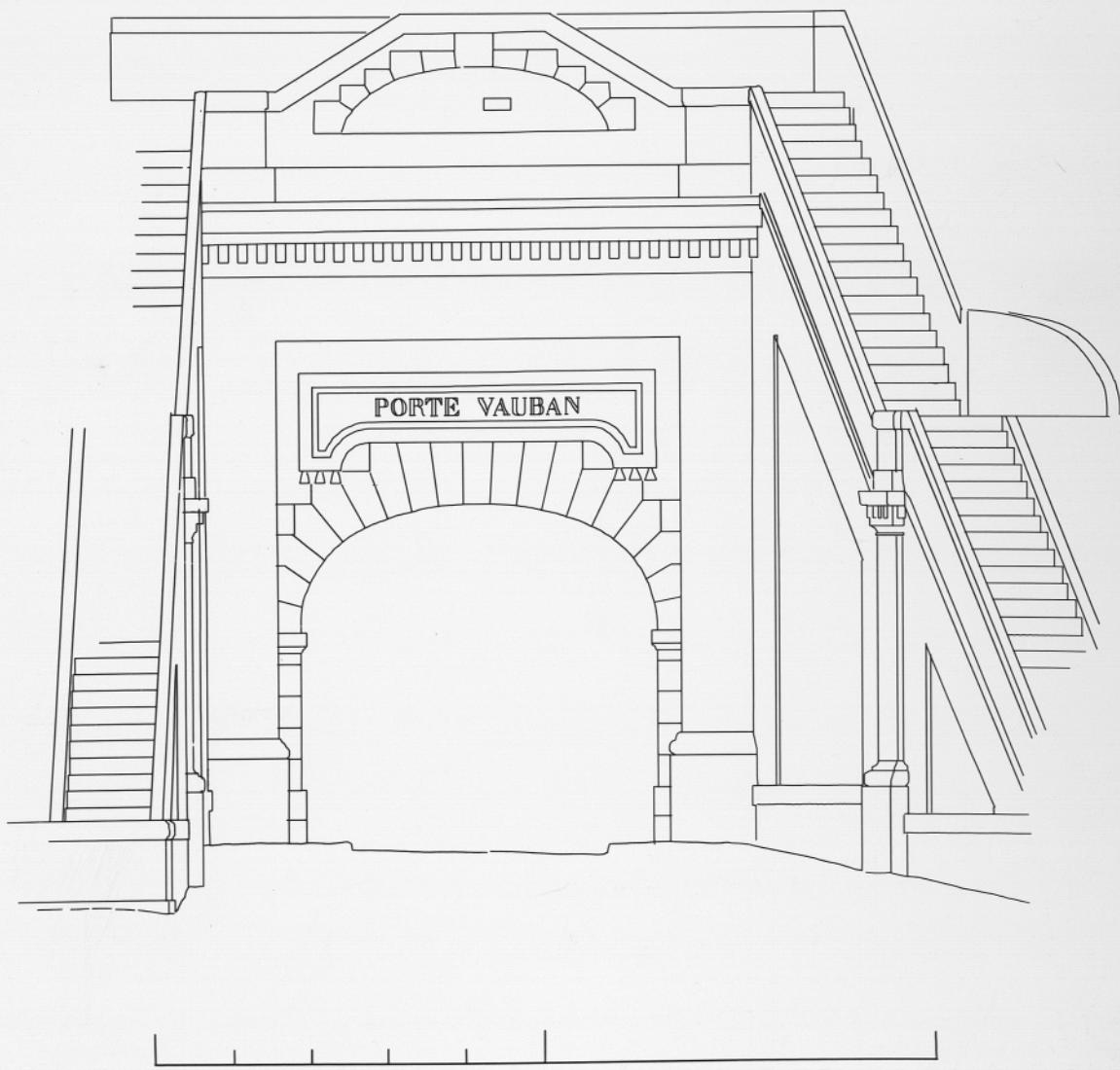


LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
PORTE VAUBAN
RELEVE PHOTOGRAMETRIQUE
Cliché DAGORN
77.56.44 P
83.56.2546 P

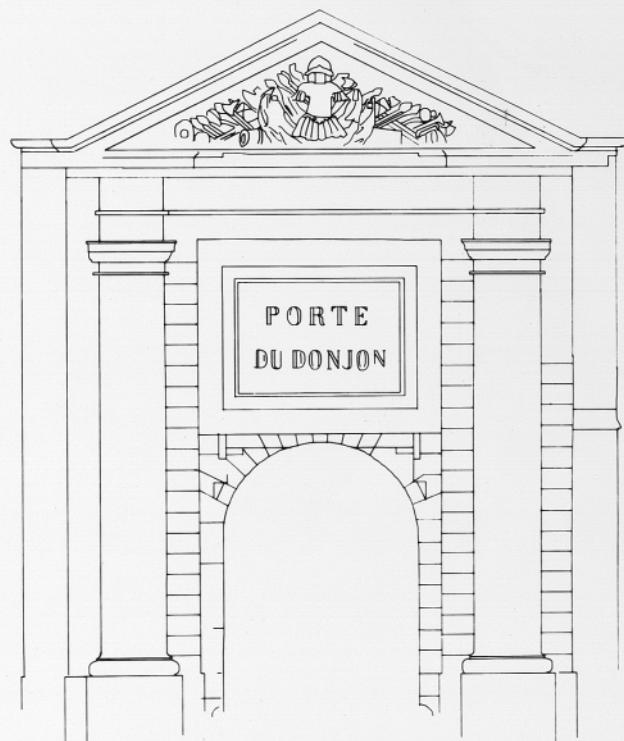


83. 56. 2546 P

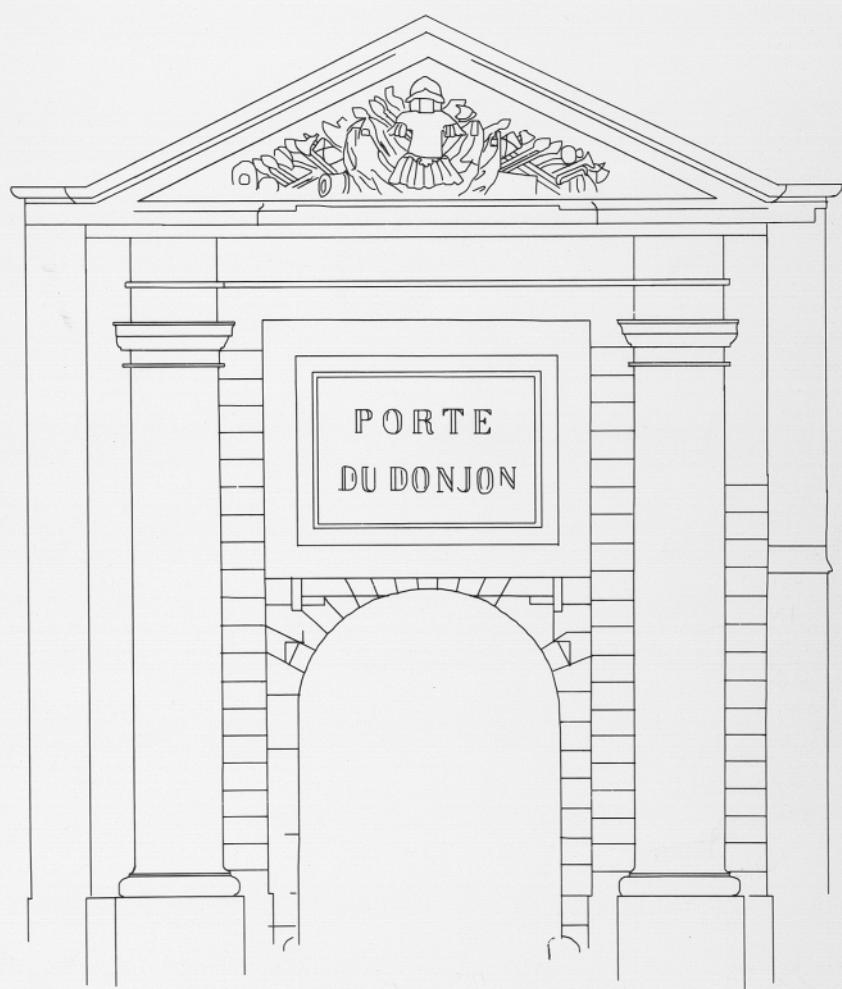
C. G. Atte



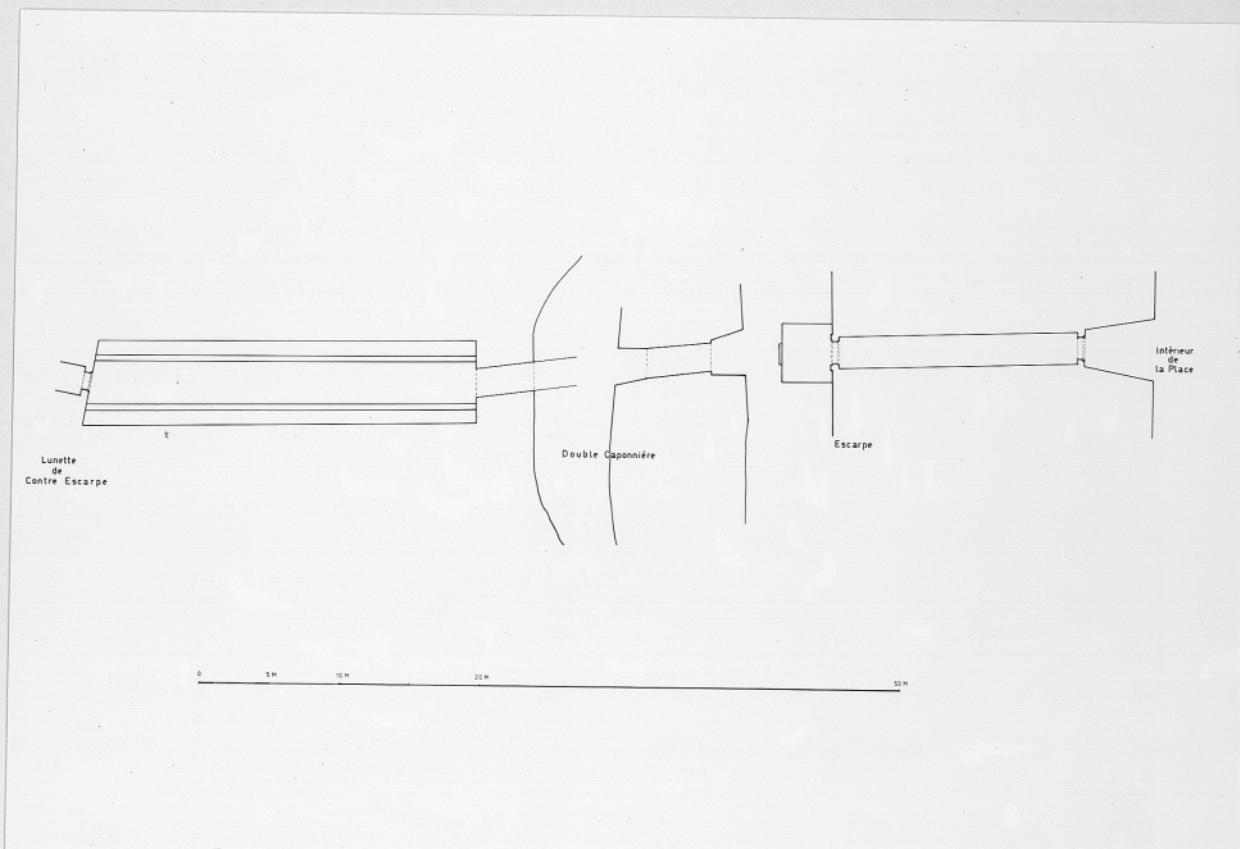
LE PALAIS
CITADELLE
PORTE DU DONJON
RELEVE PHOTOGRAMETRIQUE
Cliché DAGORN
77.56.43 P
83.56.2547 P.



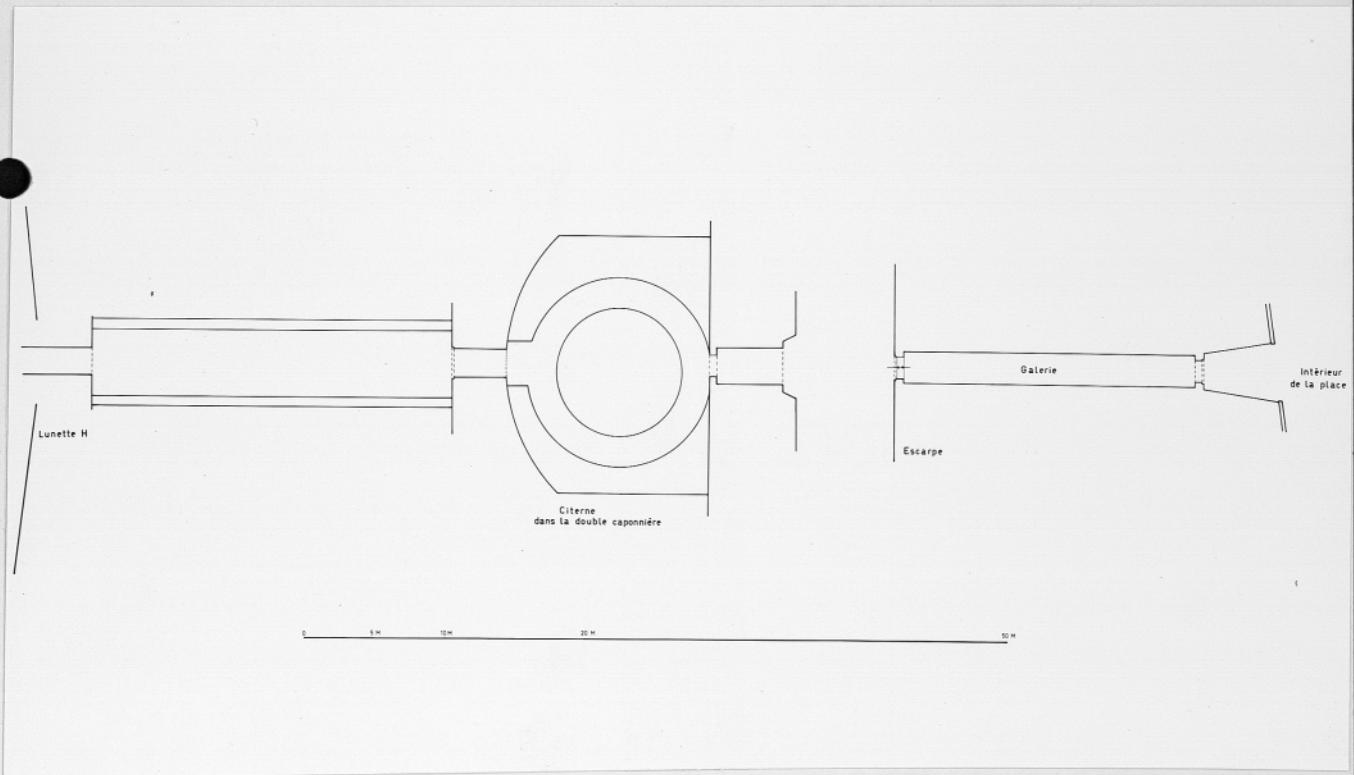
83.56.2547 P
A. G. Atene



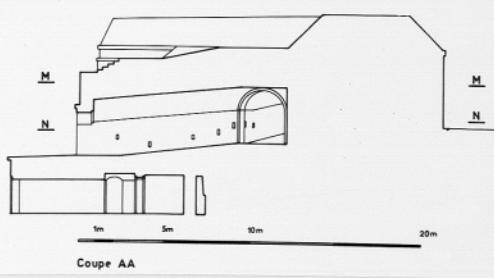
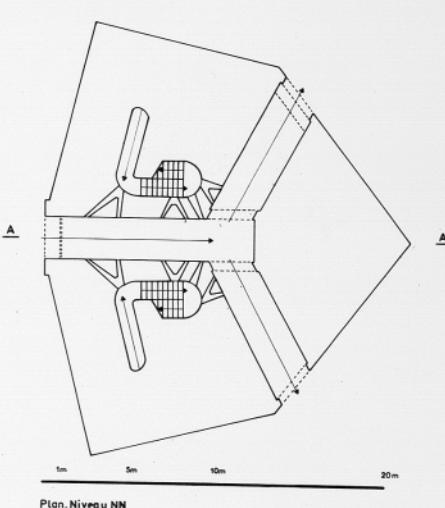
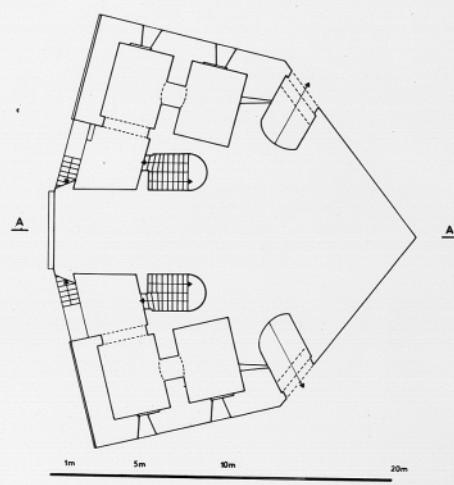
LE PALAIS
ENCEINT E DE VILLE
PLAN DE LA LUNETTE G A LA PLACE
Cliché DAGORN
77.56.46 P



LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
PLAN DE LA LUNETTE H
A L'INTERIEUR DE LA PLACE
Cliché DAGORN
77.56.47 P



LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
LUNETTE "H"
Plans et coupe
Cliché DAGORN
77.56.I8 N



LE PALAIS

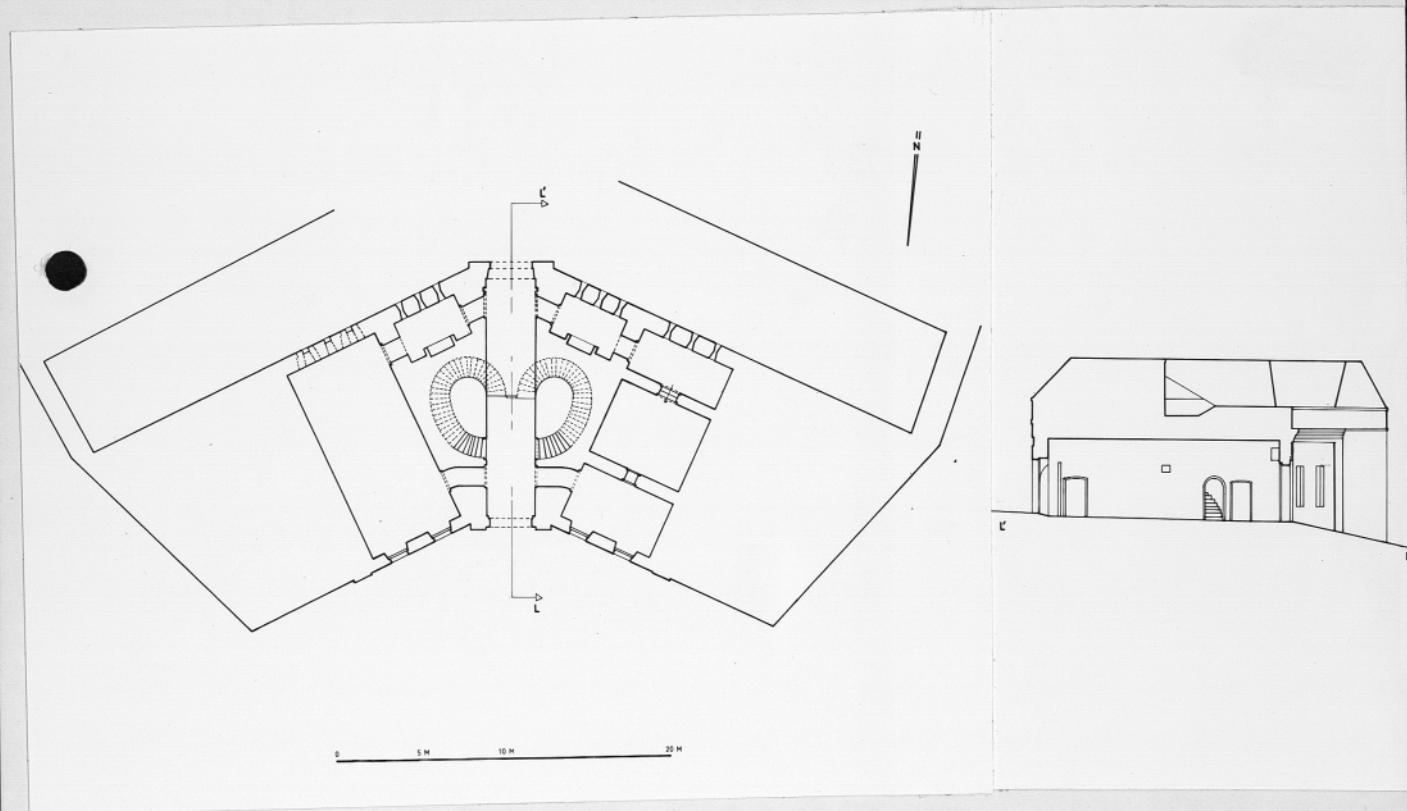
ENCEINTE DE VILLE

REDUIT "B"

Plan et coupe

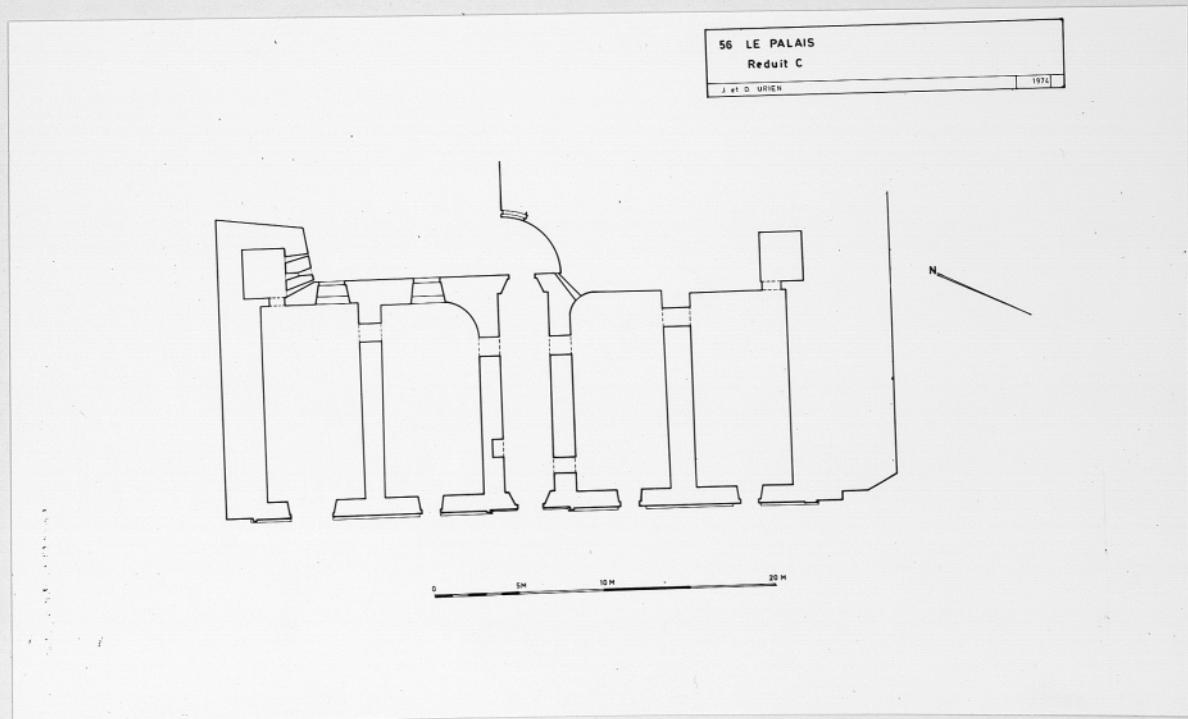
Cliché DAGORN

77.56.19 N



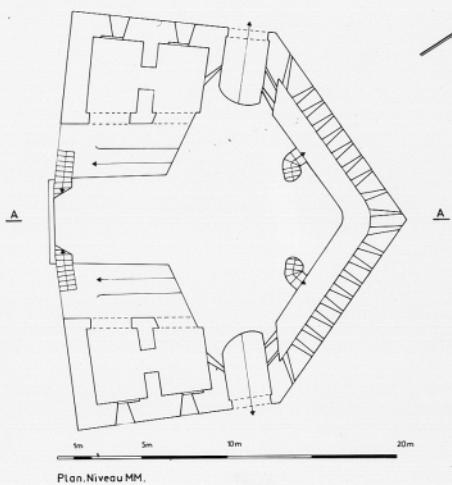
LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
REDUIT C

PLAN
Cliché DAGORN
77.56.34 V

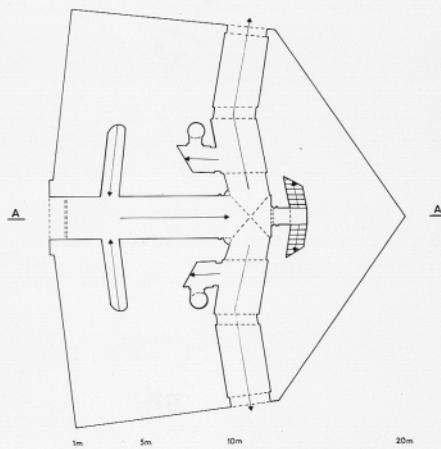


LE PALAIS
LUNETTE "G"
Cliché DAGORN
77.56.I7 N

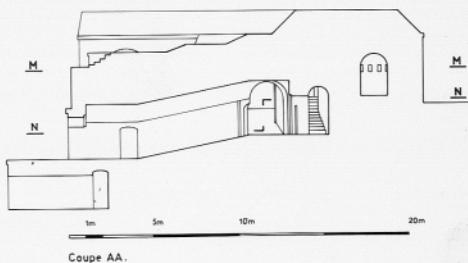
LE PALAIS / Belle-Ile-en-Mer / 56
Lunette G
D.J. LUREN



Plan. Niveau MM.



Plan. Niveau NN.



Coupe AA.

3^e Rég. Militaire
GÉNIE
DIRECTION DES TRAVAUX
DE RENNES
Arrondissement de VANNES
Place de Bellelle

CASEMATES à partir de la coupe 18 jusqu'au RÉDUIT de place d'armes du front 19-20 côté H.

Échelle $\frac{1}{500}$

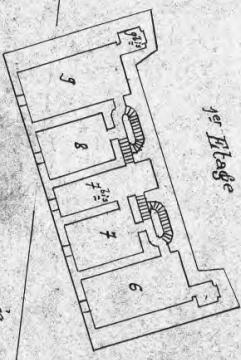
Réduit H - Plan du Rég de chaussée.
Échelle $\frac{1}{500}$

20



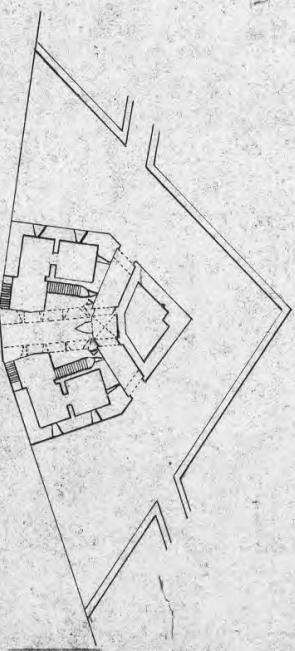
Prise de l'étage.

Réduit A ($1/500$)



Rece de l'escarpe

N



Plan de l'étage.

3^e Rég. Militaire

GÉNIE

DIRECTION DES TRAVAUX

DE RENNES

Arrondissement de VANNES

Place de Belle-Île

CASEMATES

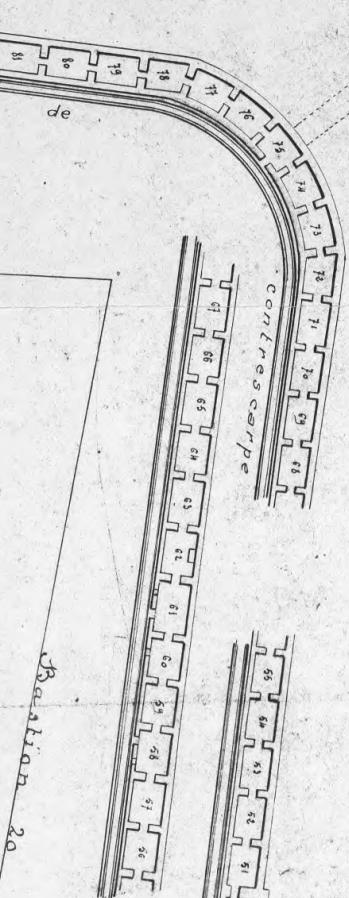
Partie du REDUIT de place d'armes du front 19-20 côté H jusqu'au REDUIT G

Échelle $\frac{1}{50}$

REDUIT G

Plan des Petz de Chauvire
($\frac{1}{500}$)

19

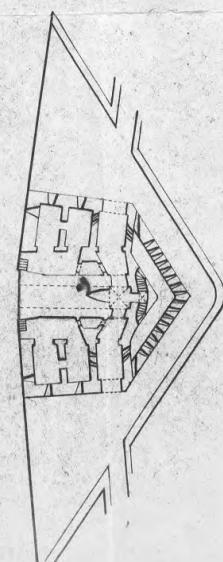


Reduit 20

Reduit B

Reduit G
Plan de l'ouvrage

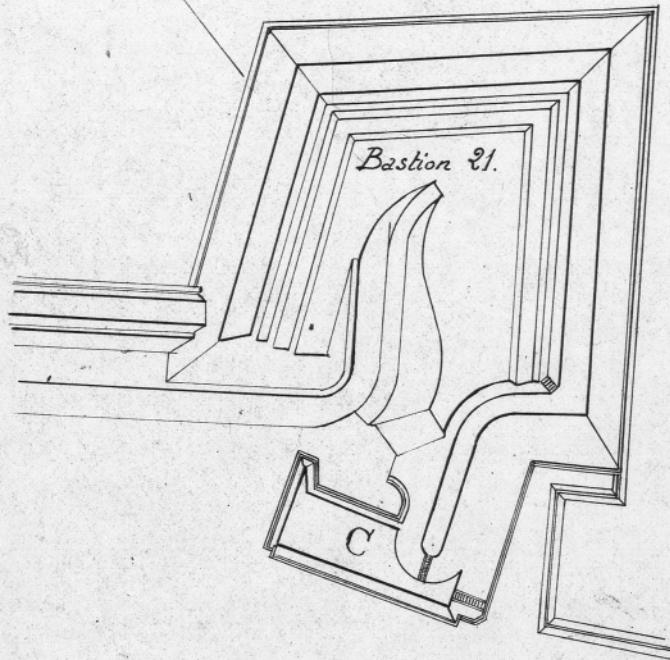
Citernes I construite 19-21



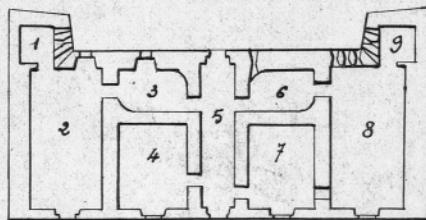
Direction de Nantes
Chéfferie de Lorient.
Place de Belle-Ile.

RÉDUIT C.

Plan d'ensemble
($\frac{1}{5000}$)



Plan du rez-de-chaussée
($\frac{1}{500}$)



N

N

TABLE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

- Palais (Le). Arpentage du Village de Porhalant, par Loréal Jeune, 1766 (A.D. Ille-et-Vilaine C 5173).

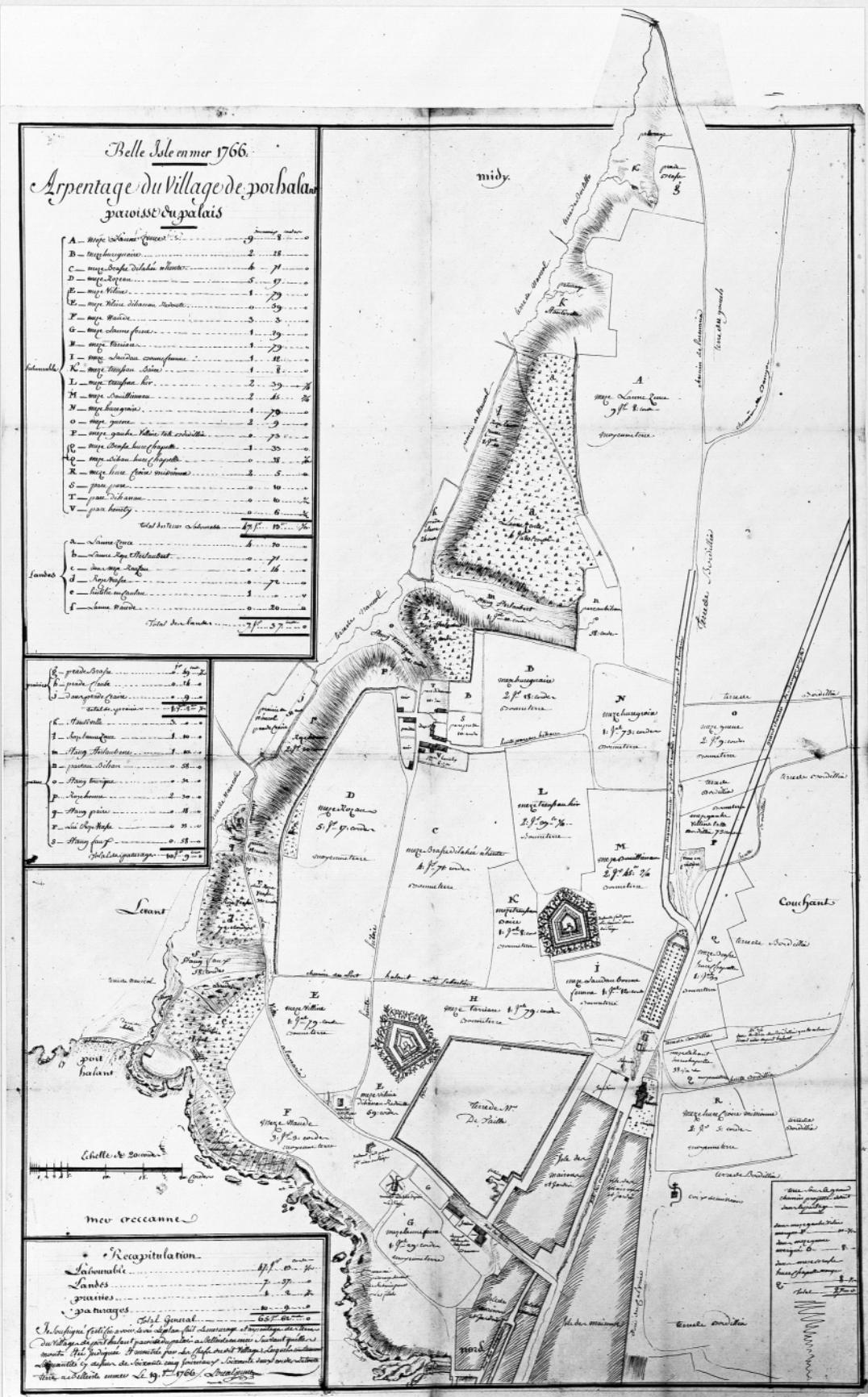
Repro DAGORN 76.56.387 M

- Génie, Direction de Brest, Place de Belle-Ile. Projets pour 1868-1869. Fortifications, article 1,3,4, par Hugon, 22 avril 1868. Echelle 1/1000e (Vincennes, Fortif., art. 8, sect. 1, carton 17).

cliché 73.56.216 P

Palais (Le). Arpentage du Village de Porhalant, par Loréal Jeune, 1766 (A.D. Ille-et-Vilaine C 5173).

Repro Dagorn 76.56.387 M



Génie. Direction de Brest. Place de Belle-Ile. Projets pour 1868-1869. Fortifications, articles 1.3.4, par Hugon, 22 Avril 1868. Echelle 1/1000e (Vincennes, Fortif., art.8, sect.1, carton 17).

C1. 73.56.216 P

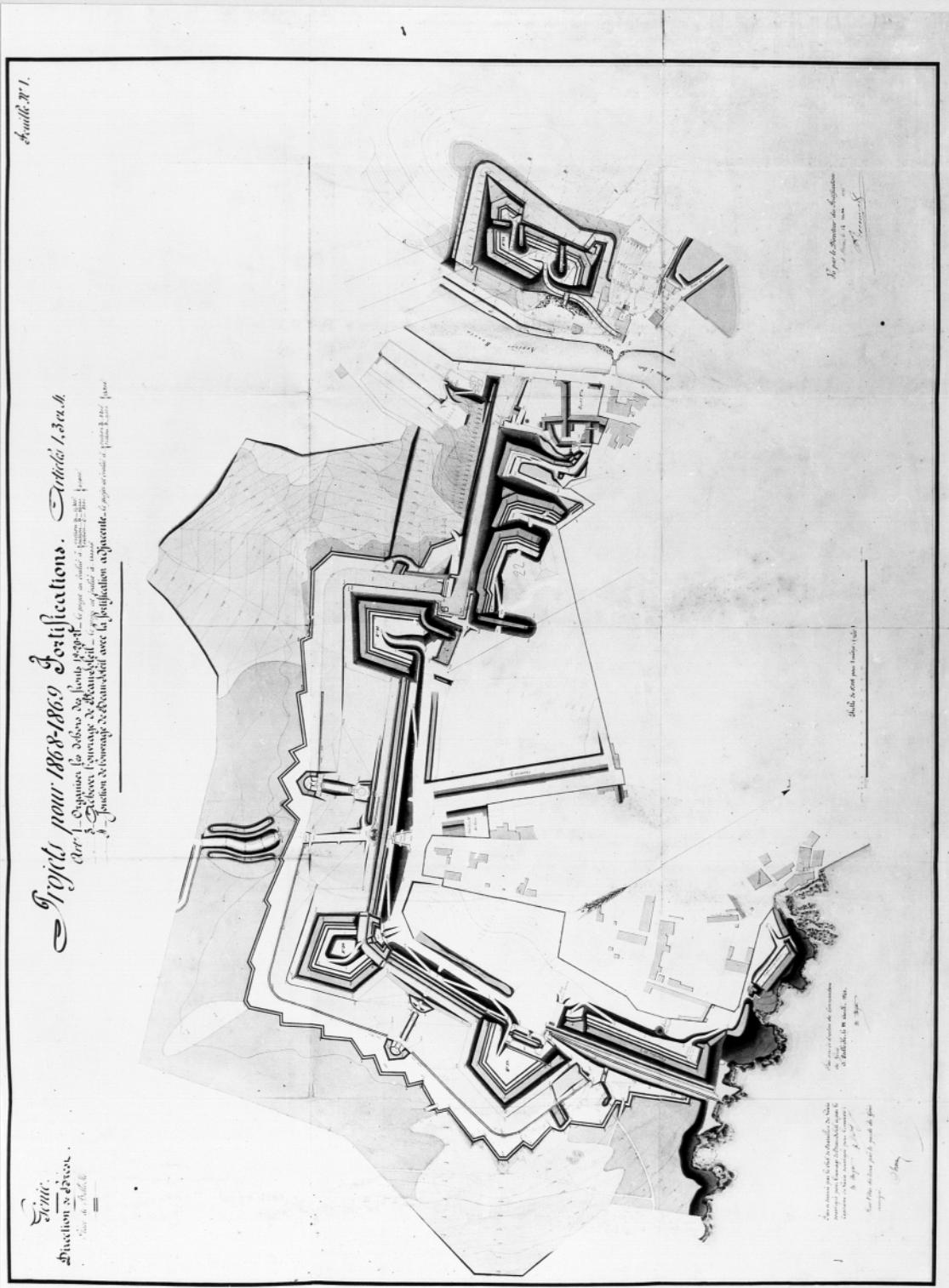


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1-	Vue de situation prise de la Citadelle	73.56.213 X
2-	Mur d'enceinte et Citadelle	73.56.187 X
3-	Mur extérieur, angle Nord-Ouest	73.56.188 X
4-	Mur à 90°	73.56.182 X
5-	Sortie escalier 1	74.56.889 Z
6-	" " détail de la poterne	74.56.891 Z
7-	Départ escalier 2	74.56.890 Z
8-	Porte de Loc-Maria, vue générale	73.56.179 X
9-	" " arc et revers	73.56.178 X
10-	Réduits A, B, C. Archives de la Direction du Génie	74.56.882 V
11-	Réduit A (bastion 19), vue générale extérieure	73.56.176 X
12-	" façade postérieure	74.56.898 Z
13-	" " "	74.56.899 Z
14-	" prolongement côté porte de Locmaria	73.56.177 X
15-	Réduit B ; vue générale	73.56.180 X
16-	" porte antérieure	73.56.181 X
17-	" élévation postérieure	74.56.885 Z
18-	" "	74.56.887 Z
19-	" porte postérieure	74.56.886 Z
20-	" escalier	74.56.888 Z
21-	Mur d'enceinte côté porte Vauban	73.56.115 X
22-	Porte Vauban, côté ville	73.56.189 X
23-	" flanc droit	73.56.101 X
24-	" détail du banc et départ de l'escalier	73.56.212 X
25-	" banc intermédiaire	73.56.103 X
26-	" détail du haut de la porte	73.56.102 X
27-	" côté extérieur	73.56.100 X
28-	" porte intérieure murée	73.56.186 X
29-	" poterne de courtine	73.56.114 X
30-	Réduit C, caserne casematée	73.56.107 X
31-	" mur se trouvant derrière le réduit C	73.56.113 X
32-	Contrescarpe sur arceaux de décharge près de la porte Bangor, vue générale	73.56.111 X
33-	" " " " " détail	73.56.112 X
34-	Porte de Bangor; côté ville	73.56.185 X
35-	" " porte	73.56.104 X
36-	" " côté campagne	73.56.184 X
37-	" " détail d'une fenêtre	73.56.105 X

: 34.01

38-	Réduit casematé, à droite, près de la porte Bangor	73.56.116 X
39-	" " à gauche de la porte Bangor	73.56.183 X
40-	" " près de la porte Bangor; mur Ouest	73.56.117 X
41-	Citerne; mur extérieur Sud	73.56.175 X
42-	" porte d'accès	73.56.110 X
43-	" vue générale	73.56.109 X
44-	Caserne 2	73.56.108 X
45-	Beausoleil - Fortifications : bouches à feu	74.56.892 Z
46-	" " "	74.56.893 Z
47-	" " escarpe et contre-escarpe	74.56.894 Z
- Porte Vauban (vers Palais)		76.56.317 XA
(Cliché couleur disponible à la photothèque).		

BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Vue de situation prise de la citadelle

Cliché ARTUR

73.56.213 X



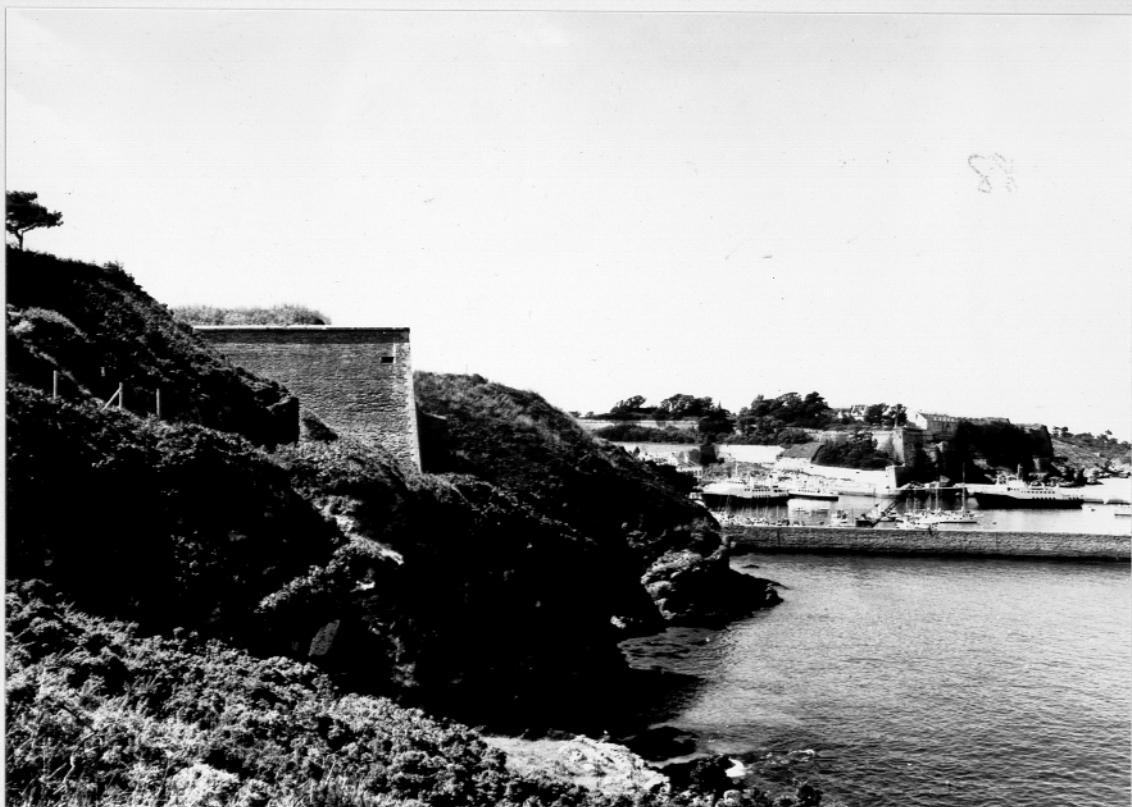
BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Situation : mur enceinte et citadelle

Cliché ARTUR

73.56.187 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Mur extérieur, angle Nord-Ouest

Cliché ARTUR

73.56.188 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Mur à 90%

Cliché ARTUR

73.56.182 X



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Sortie escalier (1)

Cliché DUCOURET

74.56.889 Z



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Sortie escalier (1)

Cliché DUCOURET

74.56.891 Z



CC

LE PALAIS

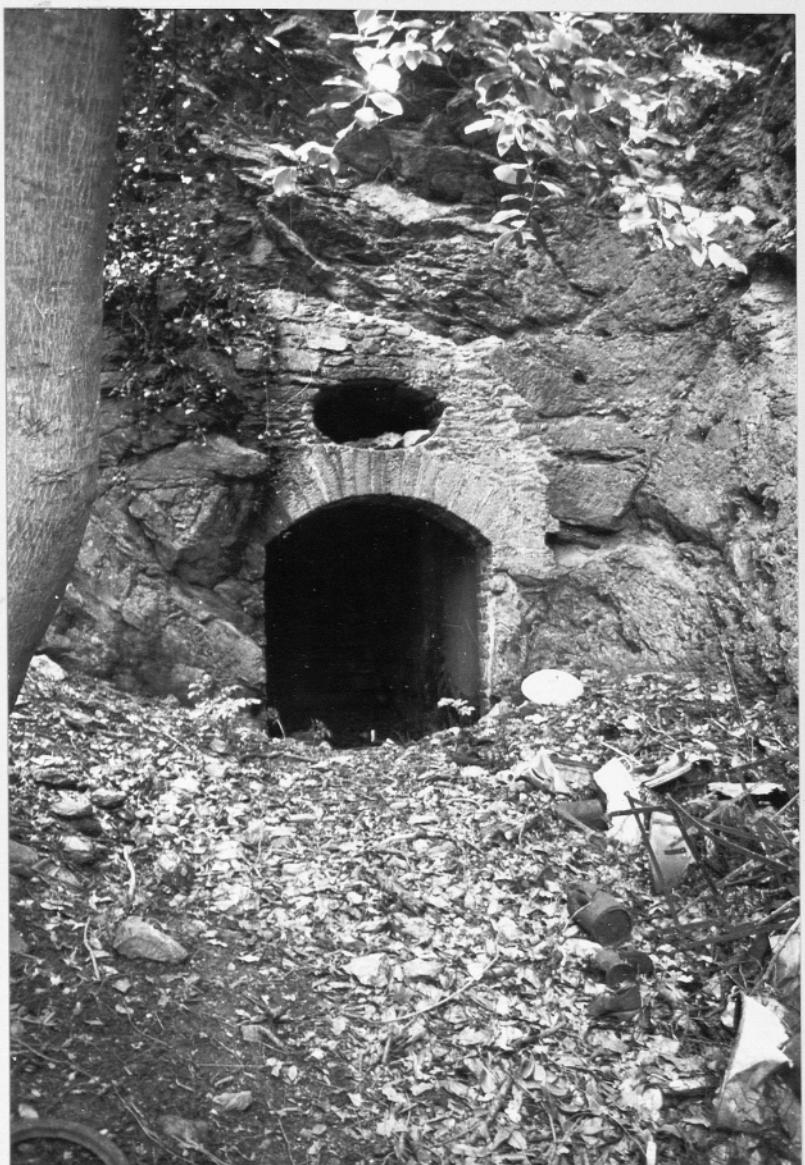
56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Départ escalier (2)

Cliché DUCOURET

74.56.890 Z



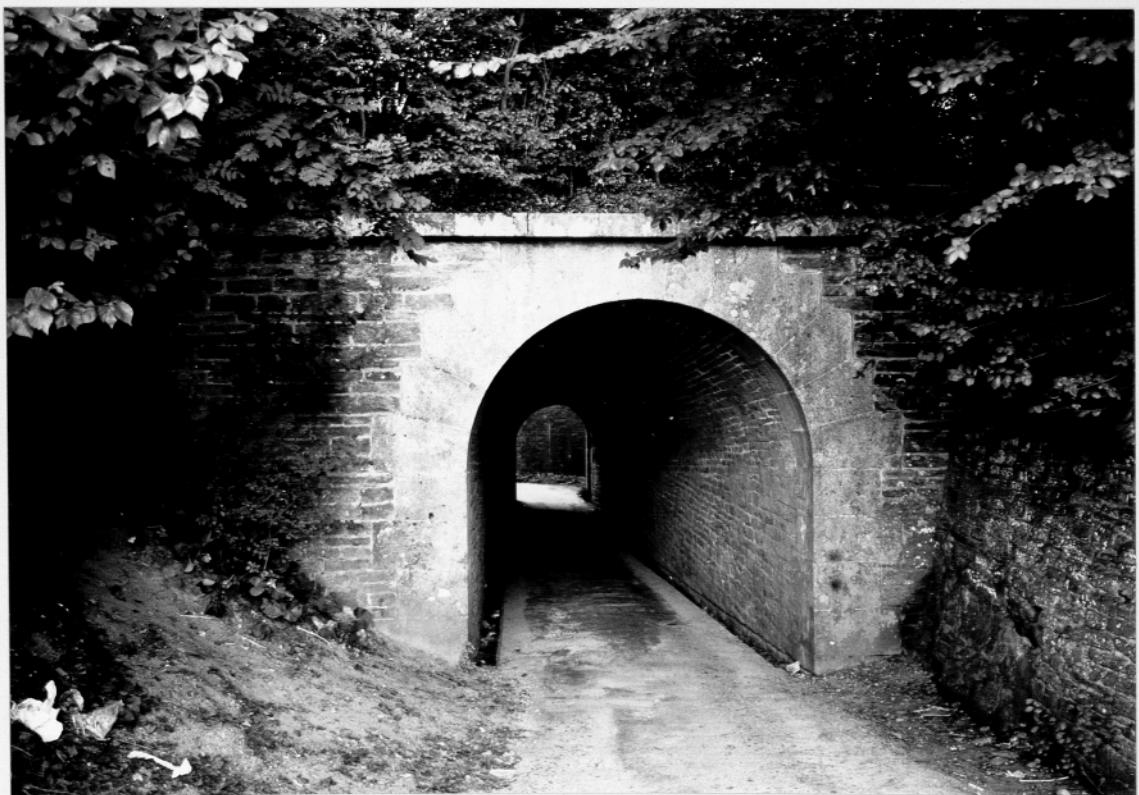
BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Porte Locmaria - Vue générale

Cliché DAGORN

73.56.179 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Arc et le revers de la porte Locmaria

Cliché DAGORN

73.56.178 X



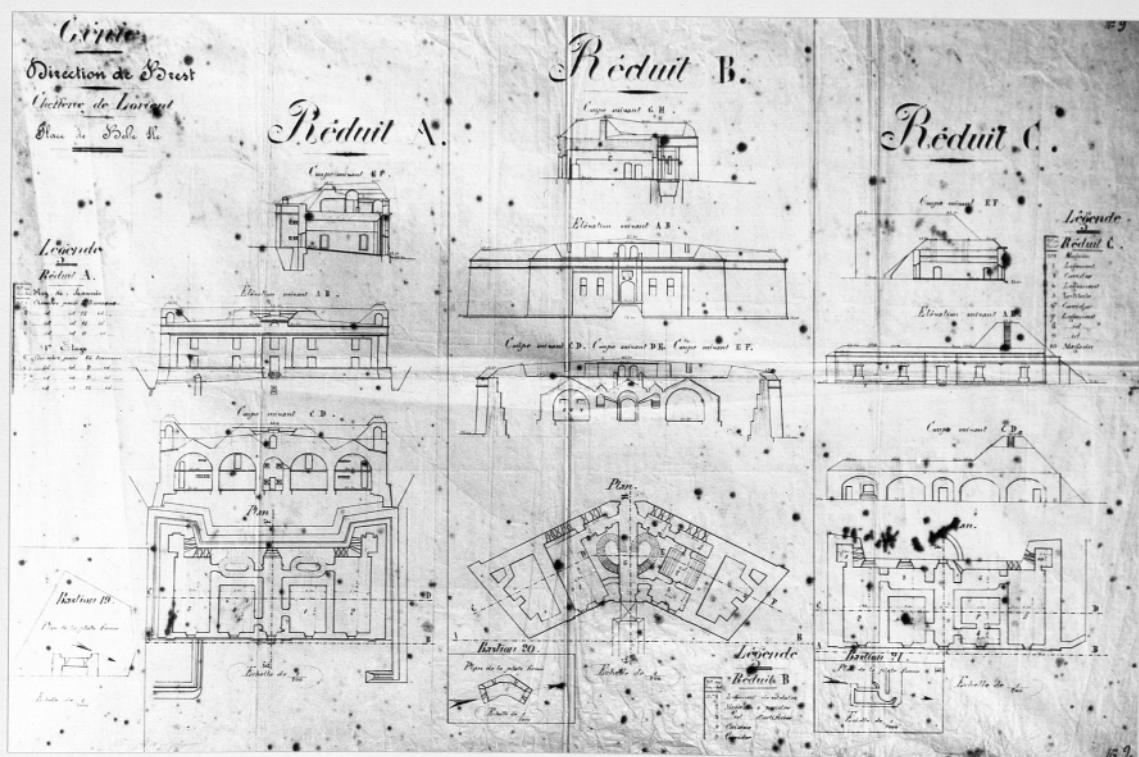
LE PALAIS 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Enceinte de la Ville, Réduit A, B et C
Archives de la Direction du Génie,
Vannes

Cliché DAGORN

7456.882 V



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit A - vue générale extérieure

Cliché DAGORN

73.56.176 X



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Réduit A - Façade postérieure.

Cliché DUCOURET

74.56.898 Z



CC

LE PALAIS

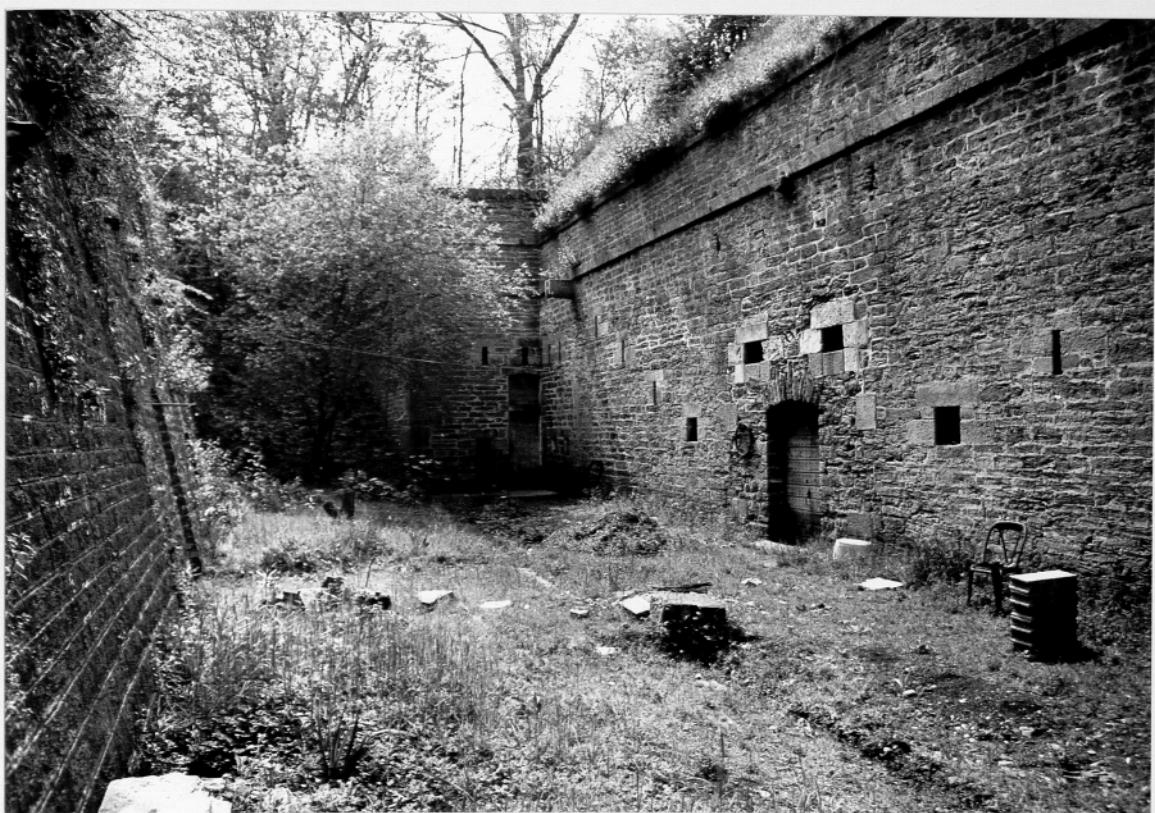
56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Réduit A - Façade postérieure.

Cliché DUCOURET

74.56.899 Z



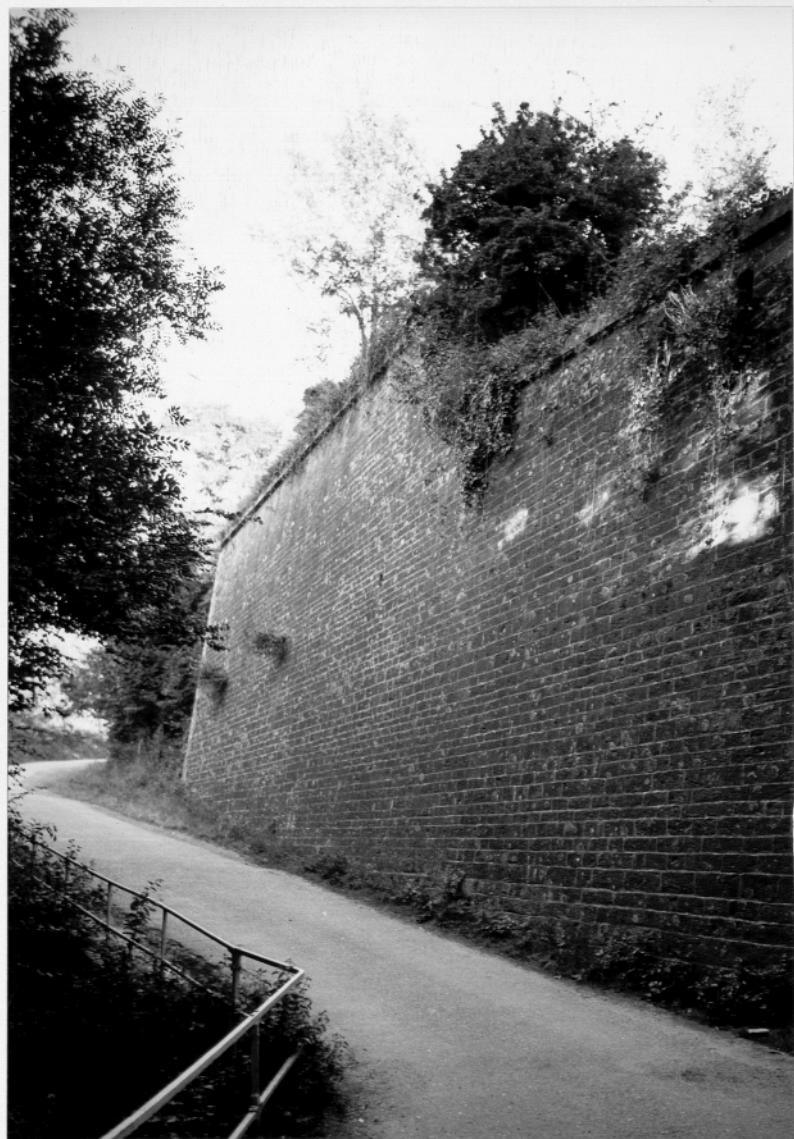
BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit A - Prolongement côté porte
Locmaria

Cliché DAGORN

73.56.177 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit B - vue générale

Cliché ARTUR

73.56.180 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit B - détail porte

Cliché ARTUR

73.56.181 X



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Réduit B - Elévation postérieure.

Cliché DUCOURET

74.56.885 Z



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Réduit B - Elévation postérieure.

Cliché DUCOURET

74.56.887 Z



LE PALAIS

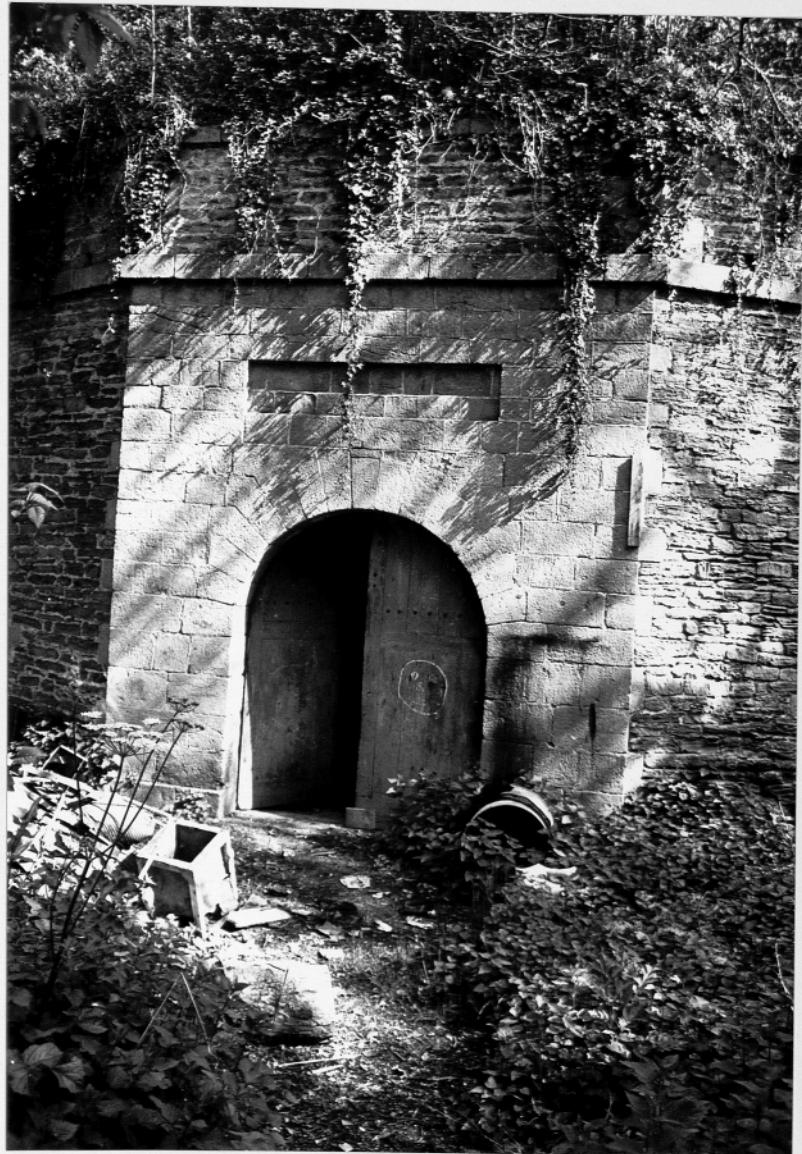
56

FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Réduit B - Elévation postérieure.

Cliché DUCOURET

74.56.886 Z



FORTIFICATIONS

Enceinte de ville - Réduit B - Escalier
(détail).

Cliché DUCOURET

74.56.888 Z



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Mur d'enceinte côté porte Vauban
le dos à la contrescarpe

Cliché DAGORN

73.56.115 X



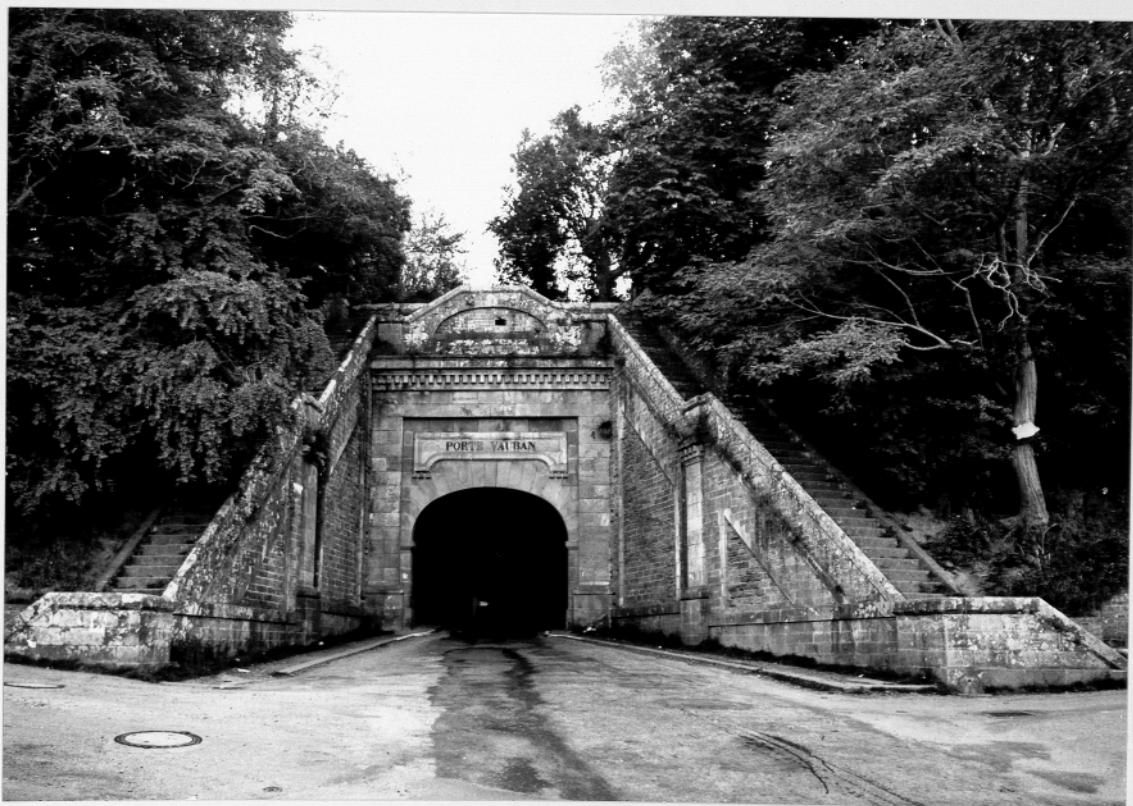
BEILLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Porte Vauban - côté ville

Cliché ARTUR

73.56.189 X



BELLE-ILE en MER 56

ENCEINTE VILLE

Porte VAUBAN : détail - flanc droit

Cliché ARTUR

73.56.101 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Détail du banc et départ de l'escalier

Cliché ARTUR

73.56.212 X



BELLE-ILE en MER

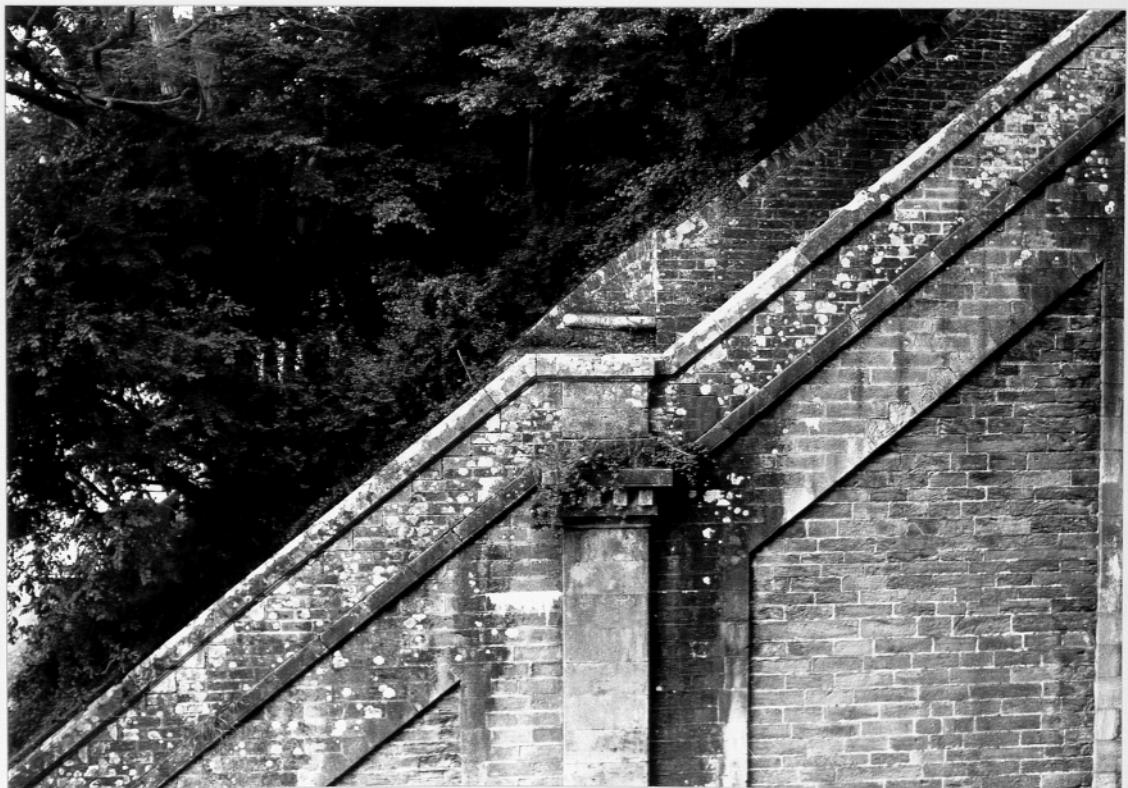
56

ENCEINTE VILLE

Porte VAUBAN : Banc intermédiaire sur
les marches des 2 flancs.

Cliché ARTUR

73.56.103 X



BELLE-ILE en MER

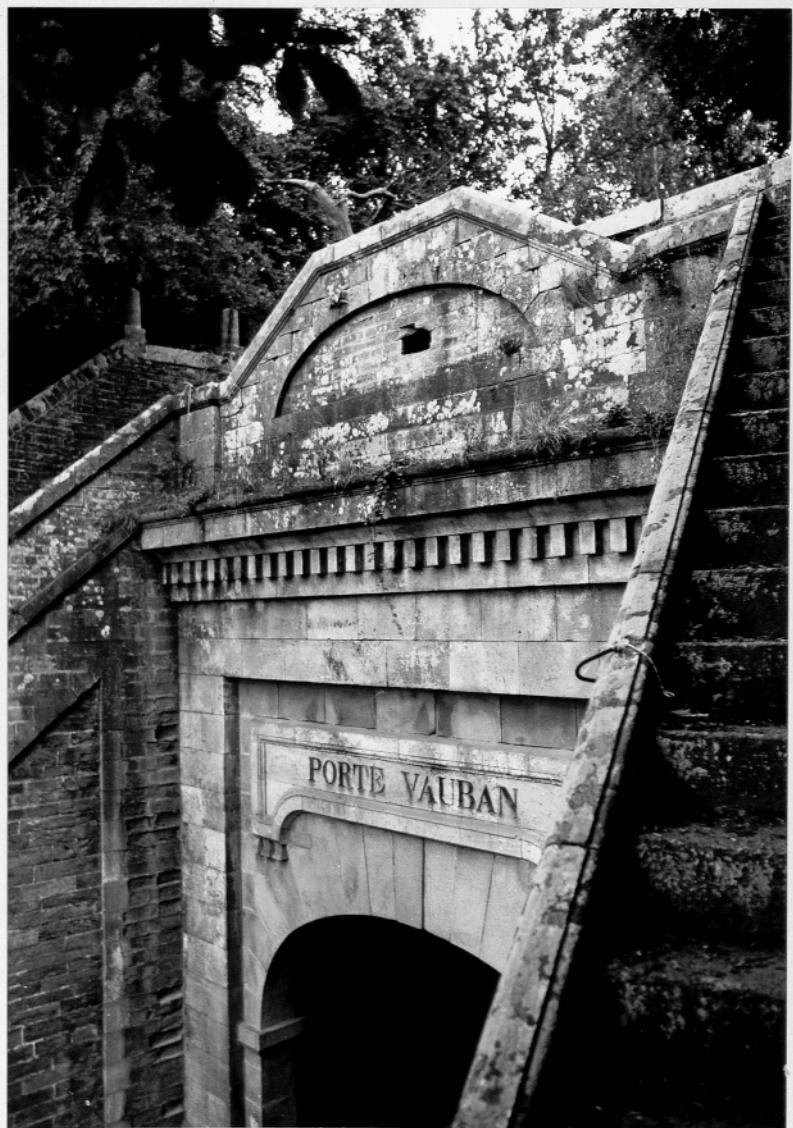
56

ENCEINTE VILLE

Porte VAUBAN : détail du haut de la porte.

Cliché ARTUR

73.56.102 X



BELLE-ILE en MER

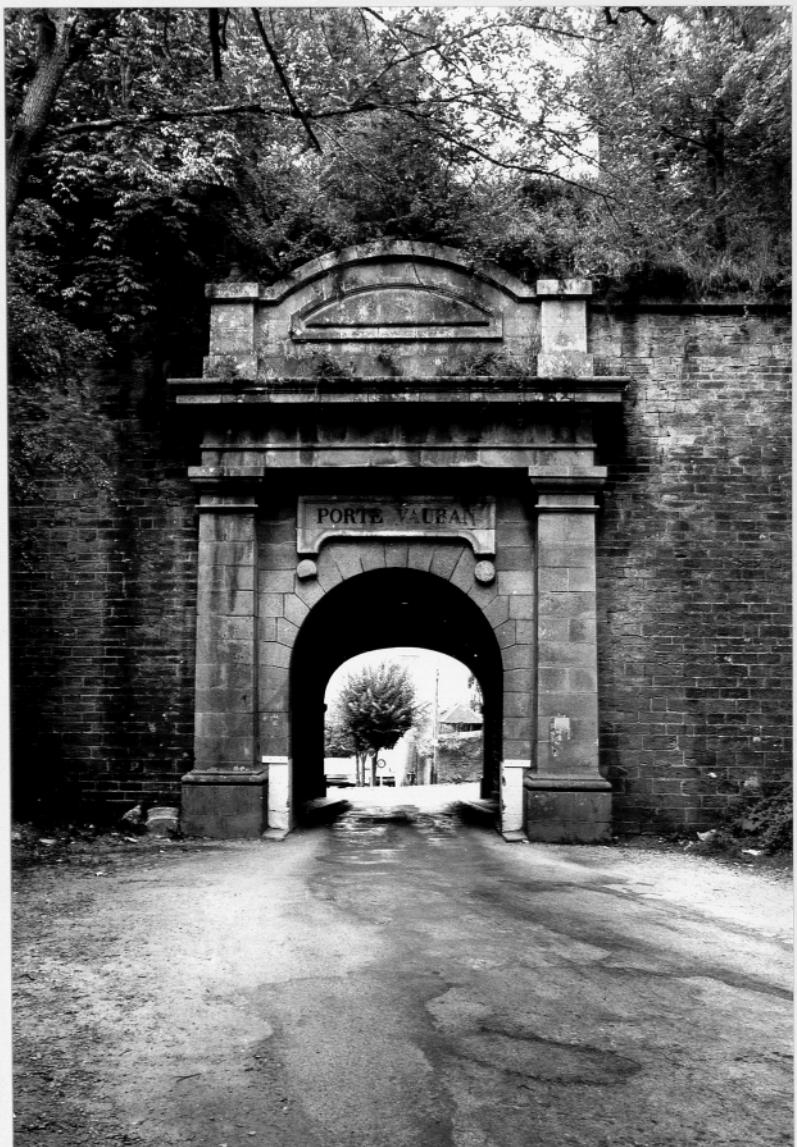
56

ENCEINTE VILLE

Porte VAUBAN : côté campagne.

Cliché ARTUR

73.56.100 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Porte de Vauban - détail porte

Cliché ARTUR

73.56.186 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Porte datée 1862 donnant sur le mur de
la porte Vauban

Cliché DAGORN

73.56.114 X



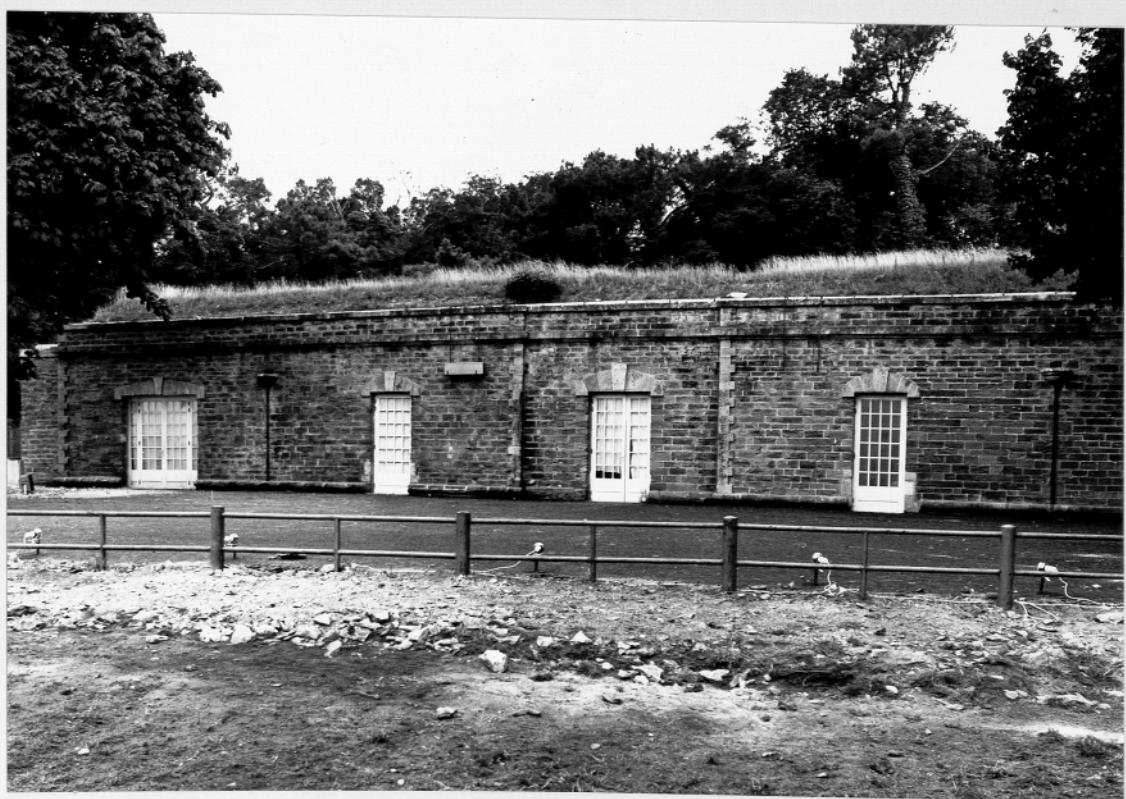
BELLE-ILE en MER 56.

ENCEINTE VILLE

Réduit C : caserne casematée.

Cliché ARTUR

73.56.107 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Mur se trouvant derrière le Réduit C

Cliché DAGORN

73.56.113 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Contrescarpe sur arceaux de décharge
près de la porte Bangor

Vue générale

Cliché DAGORN

73.56.111 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Contrescarpe sur arceaux de décharge
près de la porte Bangor
détail

Cliché DAGORN

73.56.112 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Porte de Bangor - côté ville de biais

Cliché ARTUR

73.56.185 X



BELLE-ILE en MER

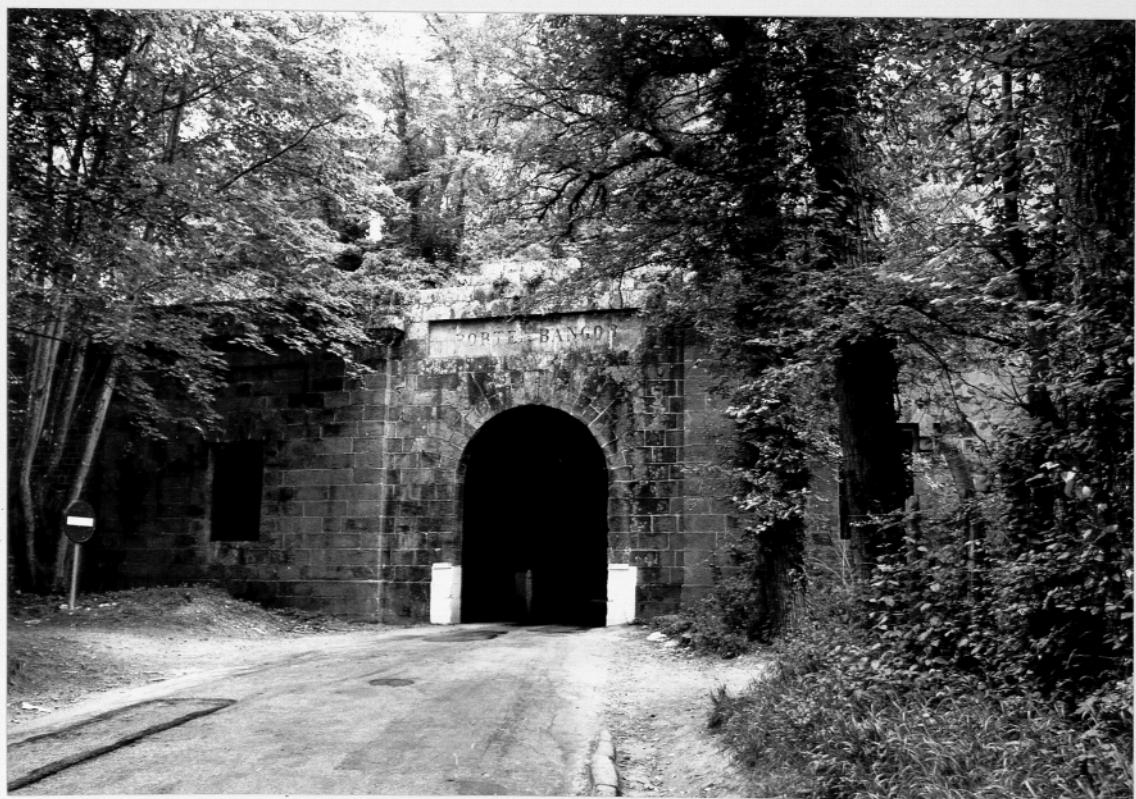
56

ENCEINTE VILLE

Porte BANGOR : côté ville.

Cliché ARTUR

73.56.104 X



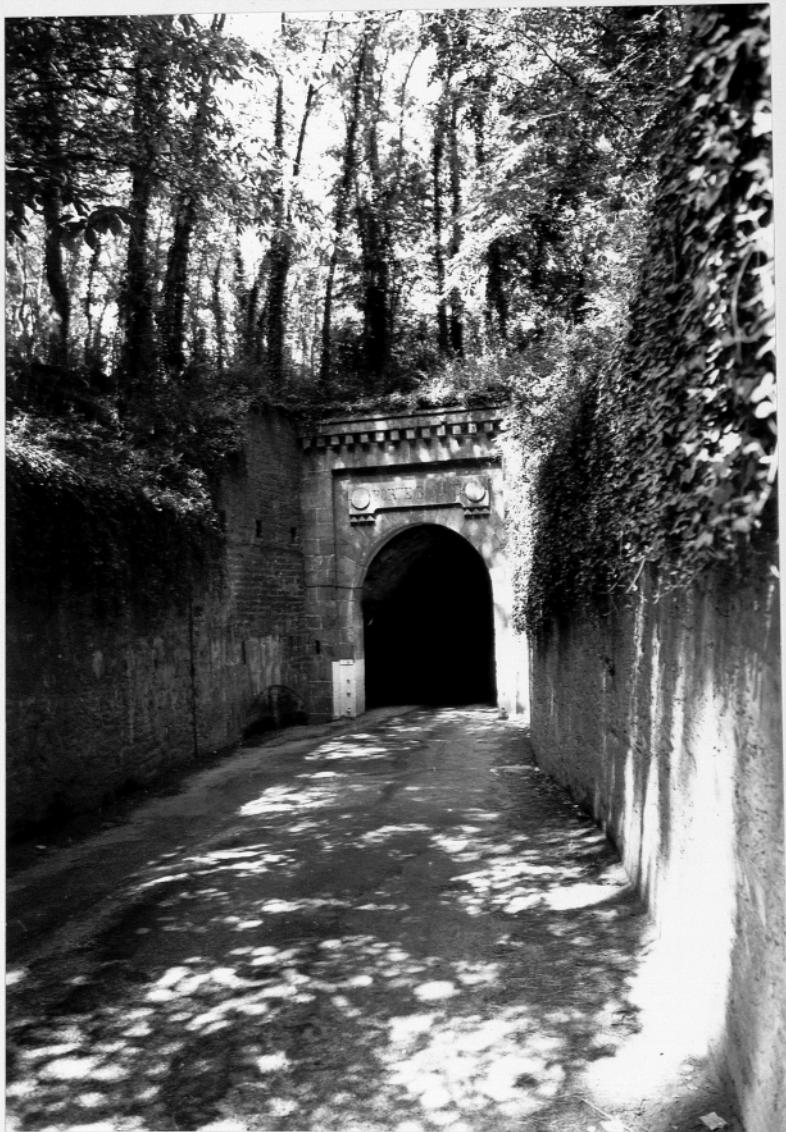
BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Porte de Bangor - côté campagne

Cliché ARTUR

73.56.184 X



BELLE-ILE en MER

56

ENCEINTE VILLE

Porte BANGOR : détail d'une fenêtre.

Cliché ARTUR

73.56.105 X



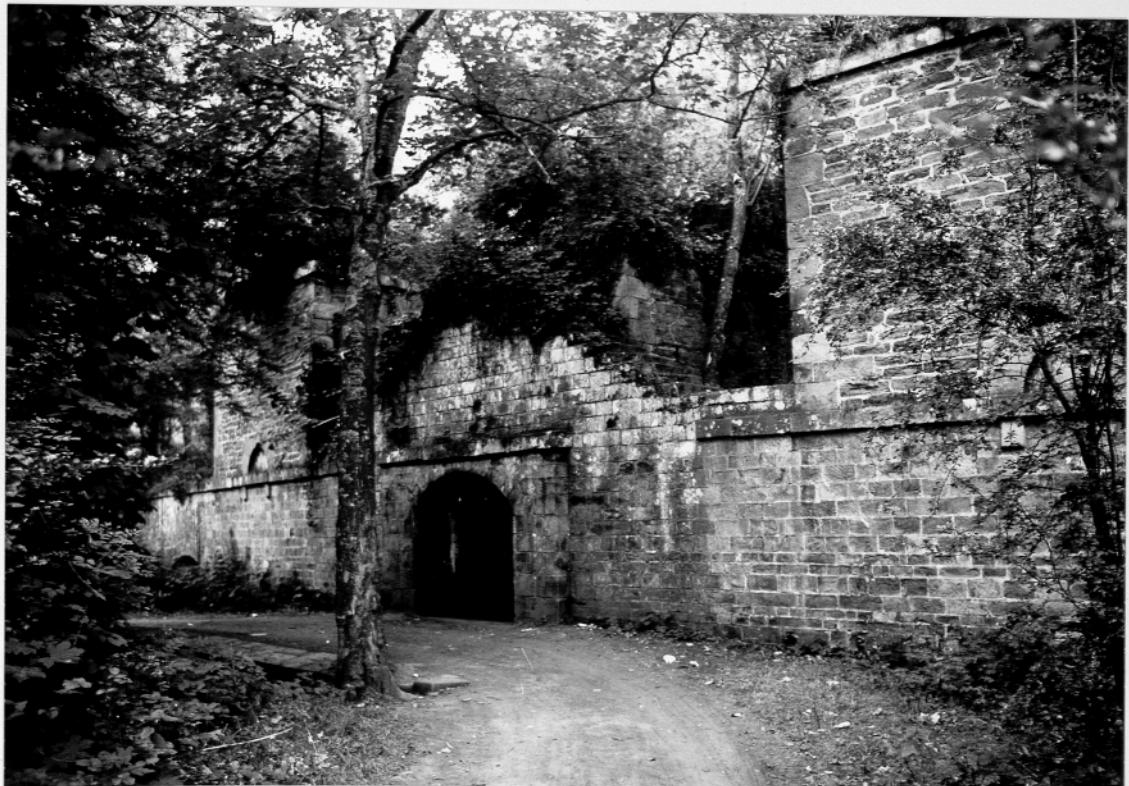
BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit casematé près de la porte
Bangor à droite, vue générale

Cliché DAGORN

73.56.116 X



38

BELLE ILE EN MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit casematisé à gauche de la porte
de Bangor

Cliché ARTUR

73.56.183 X



BELLE ILE en MER 56

ENCEINTE DE LA VILLE

Réduit casematé près de la porte
Bangor - mur Ouest de ce réduit

Cliché DAGORN

73.56.117 X



BELLE-ILE en MER

56

ENCEINTE VILLE

Citerne : Mur Extérieur Sud.

Cliché ARTUR

73.56.175 X



BELLE-ILE en MER

56

ENCEINTE VILLE

Porte donnant sur la citerne.

Cliché ARTUR

73.56.110 X



BELLE-ILE en MER

56

ENCEINTE VILLE

Citerne : Vue générale.

Cliché ARTUR

73.56.109 X



43

BELLE-ILE en MER

56

ENCEINTE VILLE

Caserne Z : Vue générale.

Cliché ARTUR

73.56.108 X



LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
FORTIFICATIONS

56

BEAUSOLEIL : Bouches à feu.

Cliché DUCOURET

74.56.892 Z



45

LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
FORTIFICATIONS

56

BEAUSOLEIL : Bouches à feu.

Cliché DUCOURET

74.56.893 Z



46

LE PALAIS
ENCEINTE DE VILLE
FORTIFICATIONS

56

BEAUSOLEIL : Escarpe et contre-Escarpe.

Cliché DUCOURET

74.56.894 Z

